

A PROPOS DE SUPERFICIE

Nous recevons de la maison L. P. Morin & Fils la lettre suivante que nous reproduisons pour l'information de nos lecteurs:

St-Hyacinthe, Que. 10 mars, 1931.

Monsieur le Rédacteur du Clairon,
Cité.

Monsieur le Rédacteur,

Nous remarquons dans votre éditorial du 6 courant, où il est question de notre terrain coin des rues Ste-Anne et Morison, une erreur de superficie assez notable.

Afin de ne pas vous laisser sous la fausse impression, sans doute acquise à votre source d'information, nous nous permettons de vous faire remarquer que la superficie totale de ces lots vacants est de 50,000 pieds carrés et non de 41,000 pieds, ce qui pour une somme de \$9,000.00 représente 18 cents le pied carré au lieu de 22 cents.

Vos bien dévoués serviteurs,

L. P. MORIN & FILS ENRG.,
par C. Morin.

L'information que nous avons publiée au sujet de la dimension de ces terrains nous l'avons puisée à une source officielle, au Bureau d'Enregistrement.

Voici la dimension officielle des différents lots offerts par la maison L. P. Morin & Fils:

Lot No.	Pieds carrés.
701-1	7,087
701-2	5,275
701-3	5,325
701-4	5,375
701-5	5,425
701-6	6,490
701-7	6,160
Grand total	41,137

Le bureau d'enregistrement donne donc comme grandeur totale officielle 41,137 pieds carrés. Or si on fait le calcul on arrive à un prix un peu plus élevé que 21 cents, soit, 21 cents et 87/100. Comme nous avons donné pour prix 22 cents le pied on ne peut pas nous accuser d'avoir exagéré.

Nous désirons faire remarquer que nous n'avons imputé aucun blâme à la maison L. P. Morin & Fils d'avoir demandé ce prix; tout le monde a le droit de vouloir obtenir le plus possible dans un marché quel qu'il soit.

Tout ce que nous avons voulu faire remarquer c'est l'inconséquence du maire Pagé et des adversaires de l'ex-maire Bouchard qui accusaient celui-ci d'avoir demandé comme gérant du *Crédit Maskoutain* un prix exorbitant lorsqu'il offrait au Comité d'Initiative pour les terrains de la Gotham un prix de dix cents du pied alors que le Maire Pagé et ses amis du conseil approuvent un prix de vingt-deux cents du pied pour les terrains de la maison L. P. Morin & Fils qui sont eux-mêmes situés dans Bourg-Joli, terrains que la même maison avait offert il y a trois ans environ pour \$5,500, soit pour un peu moins que quatorze cents du pied lorsqu'il fut question de l'établissement de la manufacture Otto Higél à Saint-Hyacinthe.

Le peuple peut maintenant juger de la sincérité du maire Pagé et de ses acolytes du conseil municipal.

L'HISTOIRE DE SAINT-HYACINTHE

"L'Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe" écrite par Monseigneur Choquette et publiée l'an dernier par la maison E. H. Richer & Fils n'aura pas le sort de la plupart des histoires régionales qui ne sont lues que par quelques parents ou amis de ceux dont les noms figurent dans le volume plus ou moins épais qui tombe dans l'oubli dès le lendemain de sa publication.

"L'Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe" est pour beaucoup celle de la grande lutte de la race canadienne-française pour ses libertés constitutionnelles; les principaux personnages du drame qui s'est déroulé au cours du siècle dernier avaient pour la plupart des relations étroites de parenté ou d'affiliation politique avec les principales familles du vieux Saint-Hyacinthe. Monseigneur Choquette a savamment profité de cette situation pour donner un aspect plutôt national que régional à son histoire et c'est cet aspect plus vaste qui fait, pour les étrangers à notre région, le charme de la lecture du livre de l'ancien supérieur de notre Séminaire.

Pour donner une idée des impressions que laisse même à ceux qui n'appartiennent pas à notre race, la lecture de ce livre qui durera, nous croyons devoir publier une traduction bien imparfaite d'un article qui a été publié, lundi de cette semaine, par le plus important journal anglais de notre pays, la *Gazette* de Montréal sous le titre: "*Monseigneur Choquette sur Saint-Hyacinthe*".

On raconte ce fait — et il comporte beaucoup d'étrange vérité — qu'un jour le poète anglais Stephen Phillips commença d'écrire l'histoire de sa place natale, un hameau perdu au nord de l'Angleterre. Il pensa bien qu'un texte d'environ cinq mille mots serait suffisant; qu'il pourrait distribuer ce petit ouvrage sous forme de fascicule et qu'il contribuerait ainsi à réchauffer les sentiments patriotiques de ses concitoyens. Il se mit donc à l'œuvre. Mais, après avoir terminé son travail, il fut tout surpris de constater qu'il avait composé un ouvrage de cinq volumes. L'âme rêveuse, il jeta l'épais manuscrit au fond d'une malle, dans sa mansarde, et finit par l'oublier complètement. Plusieurs années passèrent quand, en faisant le remue-ménage de sa malle, il trouva, au hasard, le manuscrit jauni par le temps. Il le parcourut et quelle ne fut pas sa confusion de découvrir qu'il avait écrit, en réalité, une histoire d'Angleterre.

Si cette anecdote possède quelque valeur — et un historien serait le dernier du monde à le nier — elle démontre alors un fait reconnu: l'histoire de toute petite ville ou établissement constitue une tranchée essentiellement importante de la grande histoire. C'est pourquoi les

historiens canadiens ne peuvent que difficilement écrire l'histoire de Montréal ou de Québec sans faire celle du Bas-Canada ou même du Dominion entier. Au fond, toutes ces histoires n'en forment qu'une seule.

DESCRIPTION VIGoureuse

C'est un récent travail de Mgr C. P. Choquette, ancien Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui m'a amené à cette conclusion. Dans son instructive *Histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe*, publiée par la librairie Richer et Fils, le distingué et savant Prêlat, animé de cette maxime répétée vingt fois par Carlyle "*Toute histoire est presque une bible*", a mis sous nos yeux une description virile et attrayante de l'histoire de Saint-Hyacinthe, petite ville sise sur les bords de la rivière Yamaska; par ce fait même il donnait une peinture achevée de l'histoire de la province de Québec. Ceci prouve bien que l'histoire de notre province est celle de tous ceux qui ont fondé ses florissantes municipalités, qu'ils viennent de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Valleyfield, de Ste-Thérèse ou même de Namur, village éloigné au nord de Lucerne-Québec.

On peut étudier l'histoire sous deux angles: simple spectacle ou bien philosophie. Mgr Choquette, de la famille des Choquette qui a fourni nombre de littérateurs à notre province, envisage l'histoire comme une philosophie. Ce fut en 1748 que Saint-Hyacinthe vit le jour, grâce à une concession de la Seigneurie Maska ou Yamaska faite à un nommé Pierre François Rigaud. Ce Rigaud, qui était Chevalier de Vaudreuil, naquit à Montréal en 1703 et fut le frère du fameux Vaudreuil, le signataire des documents attestant la chute de Québec en 1760. Cette seigneurie était alors une étendue de bois, où fourmillait le gibier, et peuplée par une poignée d'Indiens. En 1753, elle changea de maître et pour la pitoyable somme de 666 dollars — dans le temps, une fortune — elle passa aux mains de Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme, dit Lapointe, pourvoyeur de bois pour les vaisseaux de Sa Majesté. L'année 1757 vit Delorme jeter les bases de la prospère ville de Saint-Hyacinthe quand, accompagné de Nicholas Jolibois, Pierre Leclerc, J. B. Lafond et plusieurs autres valeureux pionniers, il choisit sur la rivière Yamaska, et du côté de Ste-Rosalie, une pointe de terre pour s'y établir.

LES DEBUTS

Et vinrent des colons intrépides, Canadiens-Français dont les aïeux avaient colonisé les solitudes boisées du Canada, combattu Wolfe sur les Plaines d'Abraham et supporté la défaite avec un courage digne des Spartiates. Ils vinrent, dans la région maskoutaine, construire leurs cabanes et ériger une chapelle. Ils abattirent les arbres géants de la forêt, labourèrent la terre, rendirent gloire à Dieu et élevèrent ainsi ce monument que le ciseau de la colonisation réussit toujours à sculpter: la civilisation. En 1876, la ville de Saint-Hyacinthe prit possession de toute la "propriété seigneuriale", et une colonie d'humbles cabanes, une forêt ombrageuse, se transformèrent bientôt en une cité pleine de vie, au milieu d'une province qui bénéficiait heureusement d'un renouveau industriel amené par l'exploitation de ses nombreuses richesses naturelles.

Mgr Choquette attire l'attention sur le fait important que l'agriculture est le fondement de la civilisation, de la science et du machinisme. Autrefois, la civilisation reposait sur l'agriculture comme sur sa base la mieux assurée. En effet c'est dans l'agriculture que trouvaient leur plus large soutien les patriens de l'ancienne Rome, les lords et le clergé au Moyen-Age et les seigneurs aristocrates de l'Angleterre et de la Prusse. Si, dans la pensée des économistes urbains, l'agriculture a été reléguée à l'arrière plan, en réalité, elle ne pourrait disparaître sans voir s'écrouler avec elle ce qui reste de la structure sociale. Par l'agriculture, Saint-Hyacinthe a grandi et d'un petit village est devenue le centre industriel que nous voyons aujourd'hui. Et c'est ainsi dans toute la province. Et comme il n'a pas pu détruire l'esprit qui animait les pionniers et la foi vigoureuse des premiers travailleurs de Québec, l'industrialisme a occasionné de sérieux problèmes — plutôt économiques — qui pour menacer l'industrie et le commerce dans d'autres centres n'ont produit qu'un léger affaiblissement chez nous, à Saint-Hyacinthe. Tel est le point saillant que Mgr Choquette a traité et les mots suivants qu'il a écrits révèlent un sociologue averti en même temps qu'un profond philosophe-historien! *J'aime voir le campagnard fréquenter la ville... Citadins et campagnards sont solidaires et de leurs rapports mutuels résulte une similitude d'intérêt qui doit faire de l'ensemble une vraie collectivité. L'histoire de la ville de Saint-Hyacinthe ne se sépare pas de l'histoire de la campagne environnante...*

CENTRE INDUSTRIEL

Depuis le temps de la mauvaise hâche, du pauvre métier à tisser et de la grossière charrie de bois, St-Hyacinthe a grandi avec l'âge et s'est affirmé un centre industriel florissant qui frémit au grondement des machines géantes de ses usines. La machine a remplacé la main d'oeuvre mais n'a pas tué l'esprit de foi prédominant chez les Canadiens-Français qui résident aujourd'hui à Saint-Hyacinthe, se disent avec orgueil descendants des hardis pionniers lesquels ne craignent pas de s'enfoncer dans les forêts de Québec pour y fonder des établissements à la gloire de Dieu et de la Nouvelle-France.

La beauté d'âme de l'ouvrier maskoutain n'a nullement été ternie par l'âge de la Machine. Aujourd'hui, comme dans de nombreux autres petits centres industriels de la province, l'ouvrier est gai, sobre, honnête, ami de ses compagnons et respectueux de l'autorité. Au surplus, il aime son travail et vise à la perfection dans l'accomplissement de sa tâche. La vocation du père passe, comme un héritage, au fils, au petit fils, et ainsi s'établit une sorte d'aristocratie du travail dont les titulaires tirent une gloire digne de l'envie des camarades.

La machine donc n'a pas dans Saint-Hyacinthe militarisé la civilisation jusqu'à éteindre la vie et n'a pas implanté sa religion jusqu'à subjugué l'âme. C'est le cri vibrant des critiques de l'Age de la Machine: La civilisation, à la fin de tout, ne pourra seulement y gagner qu'en s'adaptant au machinisme de manière à sauvegarder la vie et la religion. Et Mgr Choquette a reconnu que la civilisation, supposant la culture, règle sa marche par l'idéal.

C'est en effet l'idéal qui inspira les pionniers, les fit aller défricher les forêts vierges, labourer l'atère et répandre la civilisation. C'est encore l'idéal qui prévaut et la vie humaine, qui converge vers la survivance spirituelle et matérielle de Saint-Hyacinthe, est empreinte d'idéal. Le citoyen de Saint-Hyacinthe demeure le pionnier d'autrefois, seulement dans sa situation il ne lui reste plus le métier à tisser et il ne vit plus dans une cabane de bois rond, ni dans une forêt où courent les chevreuils et les lièvres.

Le livre de Mgr Choquette a une plus grande envergure qu'on ne l'imagine. Il ne contient pas seulement l'histoire complète d'une ville, Saint-Hyacinthe: c'est l'histoire de la marche de la civilisation dans Québec. Comme le poète anglais Phillips, le distingué Prêlat arrive à s'apercevoir qu'il a écrit l'histoire de toute la Province de Québec. En dehors de l'histoire de Québec, en dehors de l'histoire de la province, il y a l'esprit de grandeur idéalisée; et cet esprit était inné chez ceux qui ont fait la ville de Saint-Hyacinthe. Il était aussi le point d'appui de ceux qui fondèrent Trois-Rivières, Sherbrooke, Granby et nombre d'autres municipalités. Par ses florissantes municipalités, par ses maisons sises à l'ombre des clochers, par ses usines nombreuses qu'on grondent les puissantes machines, la ville de Saint-Hyacinthe demeure un monument à l'idéal.

L'histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe restera un travail viril, et une fleur de plus pour l'histoire du Canada français. Mgr Choquette a un rôle de Prêlat à celui du philosophe. Et il est bien philosophe, car il s'élève plus haut que l'historien: il étudie la vie historique de sa province à la lumière d'un drame où s'agitent des hommes dominés par l'idéal.

John P. CLIFT

CLINS D'OEIL

L'Honorable L.-A. Godbout, messieurs Edouard Montpetit et Eugène Tremblay sont reconnus officiellement comme des hommes de mérite et éminemment doués. Le "Journal", organe des conservateurs, leur fait de la réclame à pleines colonnes. Les apaches gardent pour eux-mêmes la honte et le mépris; l'insulte et l'injure sont réservées à ceux qui protègent l'ordre et favorisent les honnêtes gens.

LE CANADA CEDE LA PLACE AUX INDES

L'hon. R. B. Bennett devait, avec sa politique de haute protection tarifaire préchée au cours des dernières élections fédérales et appliquée dès le lendemain de son arrivée au pouvoir, ramener d'un coup sec la prospérité au pays. "*Canada first!*" Résultat obtenu, du moins jusqu'à date: M. King cède la place à M. Bennett, laissant à celui-ci un surplus de plus de 40 millions de dollars dans les coffres de l'Etat, et le premier ministre actuel nous réserve un... déficit d'au moins 109 millions de dollars pour la fin de son PREMIER exercice; les produits de la ferme se vendaient, l'an dernier, à un prix insuffisamment rémunérateur pour les cultivateurs, et cette année ils se vendent... moins cher; l'an dernier le Canada occupait le cinquième rang de tous les pays exportateurs du monde, et un rapport officiel rendu public AVANT-HIER par le BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE nous révèle qu'il est descendu au sixième rang, les Indes ayant pris sa place au cinquième; 20 millions de dollars furent votés pour remédier au chômage, et M. Bennett vient d'annoncer qu'il fera une coupure d'au moins 50 millions de dollars dans le budget de 1931-32, soit... 50 millions de dollars de travaux de moins qui eussent peut-être fait autant l'affaire des chômeurs que les... 20 millions votés lors de la session d'urgence de septembre dernier.

PAUVRE M. LAURENT BARRE!

Lui dans "La Riposte", de Montréal, l'article suivant publié sous la rubrique ci-dessus:

"Pauvre M. Laurent Barré!... M. Houde, son chef, nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, a un tempérament expansif, étant porté à tout prendre par le côté gai, en farec. (Voir: "Qui est-ce donc que ce M. Laurent Barré?" La RIPOSTE, édition du 25 octobre 1930.)

"Ce pauvre Laurent, lui, est découragé mélancolique; il broie toujours du noir!...

"Comment voulez-vous qu'il en soit autrement?"

"Dans les belles terres de la vallée du Richelieu, où nos cultivateurs vivent confortablement, plus à la gêne, sans doute, depuis la récente crise économique, Laurent Barré, lui, n'a même pas pu arriver à joindre les deux bouts..."

"Et le pire c'est qu'il souffre de mauvaise vue, qu'il est enclin à généraliser son cas. Il n'est pas seul de son espèce: c'est le sort de la majorité des "houdistes". Il prête volontiers ses misères à tous ses voisins qui, après réflexion, se regardent, se tâtent, tellement ils n'en peuvent croire leur cinq sens, et se demandent comment ils sont si malheureux alors que leurs frères des grandes villes, soi-disant, chôment et rêvent de faim par le temps qui court, tandis qu'eux en font pas de gros bénéfices mais trouvent tout de même le moyen de vivre, pas luxueusement, sans doute, mais convenablement. Les gens du Nord et des régions de colonisation peuvent le croire sur parole, à distance; ses voisins s'y refusent.

"M. Barré ne broierait, comme par instinct, que du noir que nous userions à son égard de toute l'in-

dulgence que commande l'esprit de charité chrétienne. Il est tout aussi naturel pour le politicien... aspirant-ministre de... brailleur qu'il l'est pour l'âne de braire, pour le mouton de suivre... Mais il existe une qualité qui, indépendante et du tempérament et du caractère, est affaire de conscience, une qualité que possède dès sa naissance tout honnête homme, fût-il d'extraction sociale la plus humble, et qui veut qu'on respecte la vérité, au moins la vérité qu'on connaît. Or, et ici M. Barré ressemble à son chef M. Houde comme deux gouttes d'eau, ou encore comme un nègre authentique d'Afrique ressemble à un autre nègre non moins authentique dudit pays d'Afrique. Il ment à jet continu comme il parle et comme il marche c'est-à-dire sans savoir apparemment ce qu'il dit ni où il va..."

"Adressant la parole il y a quelques semaines à Marieville, M. Barré broyant du noir selon son habitude, se plaignait d'avoir à payer, lui pauvre cultivateur incapable de joindre les deux bouts, \$87, de taxes municipales par année. Le fait brutal eût été exact que nous comprendrions qu'il en attribue la faute à... M. Taschereau. Mais il n'est pas précisément exact, ainsi qu'on va pouvoir en juger. Un collaborateur dévoué de la RIPOSTE a fait à temps perdu une petite enquête à ce sujet et a fini par savoir, de source autorisée, que M. Barré, loin de payer \$87 de taxes municipales par année, n'a même pas eu ce montant à verser pour ses taxes des TROIS dernières années. Comme question de fait, il a versé à la municipalité de L'Ange-Gardien, où il demeure, \$15 de taxes en 1928, \$15 en 1929 et \$37 en 1930, soit en trois ans \$67 ou \$20 de moins que le montant de \$87 qu'il déclarait avoir à se dégraisser à Marieville.

"D'où il ressort, donc, que si M. Barré n'a pas voulu mentir, lors de son dernier discours à Marieville, il doit admettre n'avoir pas dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité..."

Jacques LABROSSE

CAMILLIEN HOUDE A IGNORE L'OUVRIER

Le Conseil des Métiers et du Travail a tenu sa séance régulière au cours de la semaine dernière, à la Palestre Nationale. On y a décidé de changer de local. A partir du premier jeudi d'avril, les assemblées du conseil auront lieu au Monument National.

A la demande de l'union des modéleurs, le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de blâme à l'adresse de la Benedict Stone Co., qui a congédié sans raison, paraît-il, plusieurs de ses employés de l'union qui dès le lendemain, a mis une annonce dans les journaux demandant d'autres employés, qu'elle paie moins cher que ses anciens ouvriers.

Plusieurs rapports du comité exécutif du conseil ont été adoptés.

Le conseil approuve entièrement le travail de la ligue du progrès civique et lui versera une contribution. On approuve aussi entièrement l'attitude du président Foster au sujet de la liberté de parole et du droit d'assemblée. Certains membres avaient critiqué ce qu'avait dit, à ce sujet M. Foster, à l'occasion de manifestations communistes. Par un vote de 34 à 3 on endorse tout ce qu'a dit M. Foster à ce propos. Des politiciens ayant récemment déclaré contre l'emploi de machines dans l'industrie, le conseil croit qu'il convient de se prononcer la dessus, et déclare qu'en principe, il n'est pas opposé à l'emploi de machines, pourvu que les heures de travail soient équitablement partagées et qu'en autant que possible ces machines, soient manufacturées au Canada. On se rappelle qu'à la dernière assemblée du conseil des métiers et du Travail on avait adopté à l'unanimité une résolution désapprouvant

l'obstruction systématique faite aux projets du C. N. R., par le groupe de M. Houde.

Le secrétaire avait reçu ordre de faire parvenir copies de ces résolutions au premier ministre du Canada aux ministres du Travail et des Chemins de fer, au maire et au greffier de la ville de Montréal. Les membres ont appris avec stupeur que seul, de tous ces personnages, le maire de Montréal, M. Camillien Houde, n'a pas daigné accuser réception de cette copie de résolution. Comme c'est lui que ce la concerne le plus, des cris de honte ont accueilli la nouvelle de sa manière d'agir envers le travail organisé.

Quelques questions ouvrières ont été discutées et M. Jos.-T. Foster en a profité pour rappeler brièvement ce que le conseil a accompli pour les travailleurs et les chômeurs. Il a fait remarquer que les unions ouvrières font beaucoup de travail et lorsqu'elles critiquent elles le font de façon constructive et non pas destructive.

NOS "HABITANTS" SONT-ILS PLUS RICHES QU'HIER?

Nos bons "habitants" de la province de Québec se souviennent, sans doute encore, que selon ce que promettaient les candidats bennettistes lors des dernières élections fédérales, le beurre de la Nouvelle-Zélande disparu du marché canadien, ils vendraient enfin le leur à un prix plus rémunérateur. Voici à ce sujet les remarques d'un confrère émérité de statistiques qui, je crois, se passent de commentaires.

"Quelle est la situation aujourd'hui? Elle se résume très bien par le simple exposé suivant:

"En décembre 1929, à Toronto, le beurre se vendait \$0.40 la livre et le traité de la Nouvelle-Zélande était en vigueur (nous étions donc dans les pires conditions possibles).

"En décembre 1930, le traité de la Nouvelle-Zélande n'existait plus (par conséquent plus de concurrence) et le beurre se vendait \$0.30 la livre.

"C'est la meilleure illustration de ce que nous vaut la protection Bennett.

"La protection devait tout guérir, elle ne nous donne que des maux plus graves et des remords.

"Les Etats-Unis ont une protection plus élevée que la nôtre, partant, d'après le système Bennett, ils devraient être au comble de la félicité et au contraire ça va plus mal là qu'ici!

"En 1929, le beurre se vendait \$0.43 la livre à New-York, et les Américains n'avaient pas de beurre de la Nouvelle-Zélande pour les embêter.

"En 1930, le beurre ne se vend que \$0.33 la livre et la Nouvelle-Zélande n'a rien à y voir (King non plus)!

"C'est là un bénéfice des bienfaits de la protection!"

LE 19 MARS A ST-JOSEPH D'YAMASKA

Le 19 courant les paroissiens de Saint-Joseph d'Yamaska célèbreront dignement la fête de leur patron. Le matin il y aura messes à six heures et à sept heures et demie. Le soir, à 7 1/2 heures, il y aura cérémonie solennelle en l'honneur de St-Joseph et à laquelle S. G. Mgr Fabien-Zoël Duceles, évêque du diocèse, présidera à la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Le sermon de circonstance sera prononcé par Mgr P. S. Desranleau, P. A., vicaire-général et le chant sera fourni par la chorale de la cathédrale sous la direction de M. Léon Ringuet. Cette cérémonie se terminera par la vénération de la relique de saint Joseph.

Les places de banc ne sont pas réservées et l'ordre sera maintenu par les membres de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe.

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

(Légende)

EGLANTINE ET COLIBRI

C'était une nuit infiniment ténébreuse, dans les bois.

Ils suivaient un sentier inconnu, guidés par une main invisible, ignorant pourquoi ils allaient... où ils allaient... quel palais féérique ouvrirait à leurs pas les battants de ses portes de bronze. Leurs sandales s'imprimaient dans le sable de la voie. Les exhalaisons de la fougère se mêlaient aux senteurs résineuses des sapins. On eût dit que la Princesse de la Forêt avait renversé dans l'atmosphère ses aiguillères d'aromates dont s'étaient enduites les carrossantes ailes d'Éole. Les rossignols — car ils chantaient la nuit — cachés dans le feuillage des érables, soupiraient des airs pleins de mélancolie.

Ils allaient silencieux... ivres de cette heure enchanteuse.

Un gargonille de fontaine se fit entendre. Continuant toujours leur marche mystérieuse, ils descendirent à la fontaine. Une pierre, en pente légère, s'effrita, recouverte de mousse. Ils s'y assirent.

Alors, il prit dans sa main celle de l'autre. Elle appuya, sur l'épaule de son amie, sa tête à chevelure sombre et des yeux bleus rencontrèrent des yeux bruns. Pressant avec franchise la main qui était dans la sienne, il contempla longtemps ces yeux où s'exprimait une âme exempte de toute souillure. Les génies de la Fontaine peignirent dans l'onde l'image du bel éphèbe et de la vierge... Il murmura: "Je t'aime... sois à moi! et que cette solitude, où l'Amour nous a conduits, devienne le témoin de nos serments de fidélité!"... Elle se dégagea lentement de l'étreinte de sa main et ses lèvres couler de moisisse s'entr'ouvrirent pour proférer des mots presque imperceptibles, mais qui allaient s'enfoncer comme

un trident au cœur de celui qui l'aimait et lui faire étrangement mal. "Peut-être, répondit-elle, mais plus tard". Elle baissa les yeux un instant, puis les leva et le regarda profondément.

Lui ne comprit pas ce regard, pourquoi elle n'avait pas dit oui, et l'abandonnant près de la fontaine qui gémissait maintenant sur les cailloux naçrés, il erra tel un dément à travers la forêt. Le désespoir lui brûlait le cerveau. A son passage il y eut des battements d'ailes d'oiseaux éveillés. Un hibou qui tournait au-dessus des sapins poussa des houlements lugubres.

Mais le fou marchait toujours. Il s'engagea plusieurs fois dans les brousses et sa figure se déchira aux plantes épineuses. Ses jambes se meurtrirent en heurtant des troncs d'arbres morts. Mais il allait toujours. Son oeil divagant, comme celui d'un aveugle, semblait chercher quelque chose dans l'obscurité naissante du ciel. Soudain, un afflux de sang bouillonna sous ses tempes. Il s'arrêta, serra convulsivement son front entre ses mains et reprit sa marche comme attiré par un magnétisme invincible. Une brume compacte se pressa devant ses yeux. Il voulut avancer encore, mais il tomba.

Couché sur l'herbe luisante d'une clairière, il eut, malgré son agonie, la force de diriger son regard à demi éteint vers ce firmament qui avait tant aimé uniquement parce qu'il était bleu comme les yeux de l'autre. Il vit une étoile trembler au-dessous d'un croissant d'or. Et, tandis qu'un long sourire transfigurait son visage meurtri, il mourut.

Cependant une jeune fille, la même qui fut à la fontaine, l'avait suivi, éraintive. Elle s'approcha et, s'étant agenouillée près de lui, pleura avec amertume. Son cœur était chargé de compassion et de regrets envers le malheureux à qui elle avait dit "peut-être".

Elle avait dit peut-être, elle avait dit plus tard. Pourtant, elle l'aimait. Si pourtant elle l'aimait, la folle avait un désir et son désir l'avait dominée: elle voulait en connaître un autre, l'embrasser lui aussi... rien que pour voir. Plus tard, par exemple, elle serait sage; plus tard quand elle saura que son premier ami continue de l'aimer, alors elle se donnera à lui, toute à lui.

Elle lui prit sa main, qu'elle mouillait de larmes, la baisa passionnément. Puis, lui touchant la poitrine ainsi que pour chercher la place où un cœur devait palpiter, elle gémissait à travers ses sanglots: "O cœur malheureux par moi! puisses-tu battre encore... pour entendre mon repentir... et mes plaintes douloureuses! Ah! revis... vis un moment encore... pour me dire que tu pardonnes... ô cœur que j'ai trop méprisé!"

Et elle s'évanouit sur le cadavre de sa victime celle qui avait dit plus tard. Mais, à cette heure, c'est déjà trop tard. A cette heure, lui, il est loin d'elle; il a passé; il n'aura jamais su qu'elle était revenue lui implorer son pardon...

Au même moment, les cieux devinrent plus sombres. Un grand vent s'éleva par toute la forêt. Les arbres, tourmentés, balançaient avec violence leurs cimes dévevillées. Les bêtes sauvages piétinaient sourdement le sol et s'enfuyaient, affolées.

Or, parmi le tumulte, apparut tout en pleurs, une fée. Elle fit un signe de sa baguette de cristal. La jeune fille, qui dormait encore, ouvrit les yeux. La vue de la fée la jeta dans le trouble, et elle ne trouva que des balbutiements pour demander à l'apparition qui elle était. Alors, la fée lui dit: "Je suis la maîtresse de la Forêt; je suis Dryade, que tu affliges. Méchante, tu m'as tué mon barde! J'ai perdu mon amant; celui dont la cithare ne cessait de célébrer mes mystères, qui seul a connu mes secrets et, dans des odes suaves, les redisait au laboureur quand il venait, à l'aube, faire reposer ses boeufs. Hélas! mon amant s'en est allé! les hommes ne se réjouiront plus de ses chansons!... Méchante! ingrate! parce que tu ne voulais point écouter celui qui t'apportait l'amour, tu es devenue funeste parmi les filles des hommes. Désormais, tu désoleras les cœurs si je ne venge la mort de mon barde. Je ne t'ôterai pas ta splendeur; tu seras belle, oui belle; mais je te ferai églantine, et la tige qui te portera sera hérissée de dards aigus. Les hommes t'approcheront encore, mais tu ne les attristeras pas; car, de peur de s'effrayer la main à tes épines, ils n'oseront te cueillir. Souvent j'enverrai Colibri, mon plus frêle serviteur, reconnaître l'état de ton cœur. Si tu ne lui présentes qu'une corolle fade et sans parfum, il t'arrachera toutes tes feuilles pour te punir et te rappeler le mal que tu auras commis jadis?" A ces mots, Dryade frappa la terre de sa baguette et tout disparut.

Quelques heures après, l'aurore monta dans le ciel. De toutes parts, la forêt résonnait de chansons joyeuses. Les premiers rayons du soleil descendirent sur la clairière où était tombé le moribond, et une églantine s'épanouit. L'oeuvre de la fée était faite. Un rosier sauvage avait crû et la fleur qui se balançait sur sa tige se trouva belle, admirablement belle.

Mais, la pauvre, elle ne devait durer qu'un jour. Vers le soir, un oiseau-mouche, sorti d'un buisson voisin, voltigeait à la fleur pour y puiser le nectar. Il n'en trouva pas. Alors, il fut pris de colère et dépouilla la fleur de ses pétales, et les feuilles de la malheureuse églantine, encore tièdes et comme tachées de sang, tombèrent une à une.

C'est depuis ce temps-là qu'existent les roses sauvages et que les détruisent les oiseau-mouches.

LOUIS de MASKA

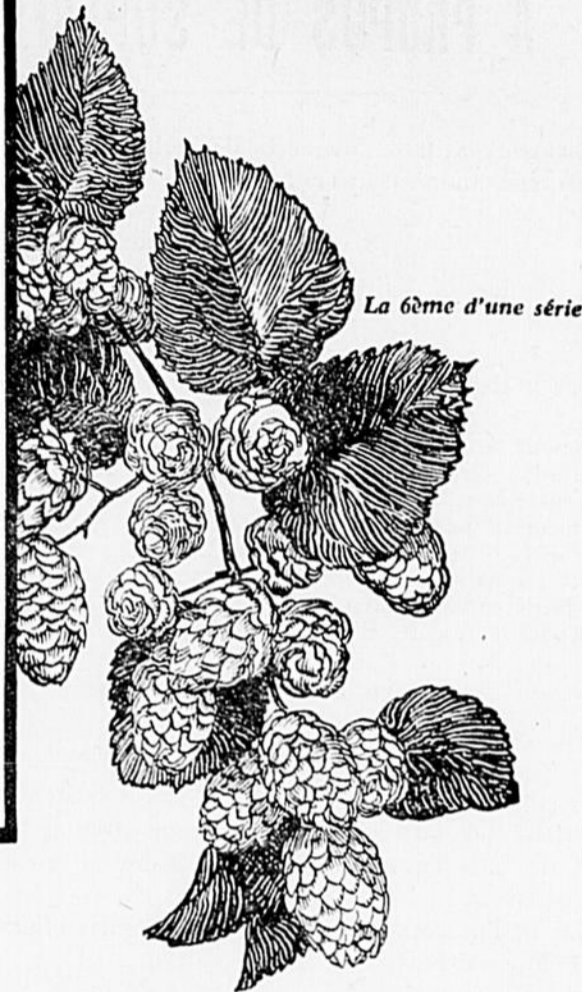
L'ENFANT ET SA NOURRITURE

La question qui préoccupe tous les parents, c'est comment persuader à leurs enfants de prendre une nourriture appropriée.

Tous nous mangeons avec goût les aliments auxquels nous sommes habitués. Il est donc nécessaire que les parents, dès le commencement, cherchent à établir chez leurs enfants des habitudes alimentaires convenables afin qu'ils les gardent

Et voilà!

L'histoire d'une bière



La 6ème d'une série

Les meilleurs houblons au monde servent à la fabrication de la

Bière Dow Old Stock

UNE INVITATION!

Visitez la brasserie Dow, 1000 rue Notre Dame Ouest, Montréal, entre 10 heures a.m. et midi ou 2 à 5 p.m., tous les jours de semaine, le samedi excepté.

Des houblons choisis en différentes parties du monde sont mélangés ensemble afin d'assurer à la Bière Dow "Old Stock" la meilleure saveur possible.

Le houblon employé dans la fabrication de la bière est cueilli sur de longues tiges grimpantes, cultivées avec grand soin. Tous les sols et tous les climats ne conviennent pas à la culture d'un houblon satisfaisant.

Même les produits de certaines régions, pourtant réputées pour leur houblon, possèdent souvent une saveur caractéristique qui fait que bien qu'excellents par eux-mêmes, ils sont encore meilleurs si on les mêle avec d'autres.

C'est donc au parfait mélange du houblon qui entre dans la fabrication de la Bière Dow "Old Stock", que celle-ci doit sa riche saveur, son goût exquis, qui la place au premier rang dans l'estime des connaisseurs.

"Voilà un autre pur sang"



NOUVEAUX BAS PRIX

- Sédon 2 portes \$875
- Sédon 4 portes 970
- Sédon Sport - 1015*
- Coupé Sport - 925*
- Coupé - 875
- Cabriolet Convertible - 970*



Tout les prix à l'usine, Orkono. Taxes du gouvernement, Pare-chocs et Pneu de Rechange. Extra. *Six roues de 12" métallique, cassés dans les accidents et rapport à l'usine sont compris dans l'équipement régulier des modèles sports pour un peu plus cher.

Le pur sang possède beauté et vitesse, et sous ces rapports, le Pontiac Six de 1931 est certainement un pur sang!

Ce bel auto possède la grâce d'un cheval de race... de fait, son luxe et sa beauté sont bien supérieurs à ce que son prix implique.

Les spacieuses Carrosseries Fisher sont capitonnées en riches tissus et avec goût. Elles sont soigneusement isolées contre le froid et le bruit.

Vous verrez aussi que le Pontiac 1931 est confortable et facile à conduire. C'est un véritable pur sang, facile à diriger, empressé d'obéir. Le fameux moteur à tout ce qu'il faut pour une accélération vive et une grande allure maintenue... et l'une et l'autre s'obtiennent facilement, silencieusement, économiquement.

Faites vous-même l'épreuve de cette voiture. Considérez sa valeur... une valeur General Motors, facile à acheter suivant le mode de paiements différés G.M.A.C. de la General Motors, sans compter que la Police de Service au Propriétaire de la General Motors garantit une satisfaction complète et durable.

PONTIAC

... un bel auto, un auto moderne, une valeur General Motors

ST-HYACINTHE AUTOMOBILE

R. Gervais, Gérant, Saint-Hyacinthe, Qué.



NOUVEAUX BAS PRIX

sur tous les modèles DURANT

Série 1931

"4-07" 4 cylindres

"6-14" 6 cylindres

"6-18" 6 cylindres

Tous les modèles de la Nouvelle Ligne Durant sont maintenant marqués à de Nouveaux Bas Prix

Demandez tous les détails à votre dépositaire

Suprêmes en Qualité et en Valeur

Fabriqués par une Compagnie Canadienne Contrôlée par un Capital Canadien

DURANT MOTORS OF CANADA LIMITED TORONTO (LEASIDE) CANADA

DURANT UN BON AUTO

Vendeurs:

J. O. DUPRAS, St-Hyacinthe — W. POUDRETTE, St-Hilaire, Qué. J. Ernest PONTBRIAND, St-Guillaume, Qué.

LE TEMISCAMINGUE

Les notes suivantes, écrites en 1883 par le Père Paradis, grand apôtre du Témiscamingue, sont encore très intéressantes à l'heure actuelle en raison du regain de popularité de cette fertile région au point de vue colonisation. Voici ce qu'écrivait le Père il y a près d'un demi-siècle:

"Le sol du Témiscamingue est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de l'Outaouais. Terre grise, noire et jaune; pas une seule roche sur une étendue de vingt à trente milles carrés. D'autres étendues aussi considérables ne sont

que des prairies faciles à égoutter ou bien de vastes "brûlés" où les arbres sont déracinés ou renversés. Chose remarquable: en très peu d'endroits, la terre paraît avoir souffert des ardeurs de l'incendie, l'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout de six à huit pouces; cette riche couche de terre noire repose presque toujours sur une terre grise très friable et douce elle-même d'une grande fertilité. Dès la première année, on enlève facilement toutes les souches qui sont, du reste, peu nombreuses, et sur les fermes ouvertes le printemps, la moissonneuse se promène à l'au-

tomme à travers de beaux champs d'épis. "Le climat est favorable à la culture de toutes sortes de céréales et ne présente pas de différence avec celui d'Ottawa, si ce n'est que les chaleurs de l'été y sont délicieusement tempérées par le voisinage des grandes eaux.

Pour renseignements sur la colonisation du Témiscamingue s'adresser au Rév. L. Z. Moreau, missionnaire-colonisateur, Ville-Marie, Témiscamingue. Le Service de Colonisation du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal, se fera un devoir de renseigner aussi les intéressés.

COLONNES AGRICOLES

LE ROC PERCE

C'est un cap étranglé de varechs et d'eau grise,
Que les assauts du nord ont en vain secoué,
Que le marsouin, passant par bandes sous la brise,
Vient frôler quelquefois de son dos tatoué.

Lorsque le soir descend sur son énorme frise,
L'ombre géante emplit son large flanc troué
Où tout le jour, durant le golfe qui s'élève,
Compagne de l'azur, la lumière a joué

Défiant, calme et seuls, les plus hautes marées,
Les roches par les flots saumâtres entourées,
Depuis des milliers d'ans, marquent le vent amer.

Et les grands géolands, ces lourds pigeons de mer,
Se repliant autour, dans leurs vols fantastiques,
Lui font un anneau blanc de leurs ailes étiques.

Gonsalve DESAULNIERS

VARIATIONS SUR LA COIFFURE

LES CHEVEUX COURTS

La fantaisie réapparaît dans la coiffure. Les cheveux courts vivent toujours, mais ils ne sont plus les seuls admis. La mode actuelle y apporte quelques variantes et nous autorise, suivant notre caprice, à adopter aussi les cheveux mi-longs tombant à l'épaule et les cheveux plus allongés faisant chignon à la nuque.

Voyons aujourd'hui la façon dont la mode actuelle traite les cheveux courts.

Cette coiffure reste, certes la préférée de la plupart des femmes, qui lui reconnaissent, à juste titre, de nombreuses qualités; c'est la favorite des sportives, des travailleuses, des femmes occupées. Elle est rapide, pratique, commode; un bref coup de poigne la régularise; mais, comme elle se présente parfois un peu sèche alors qu'il s'agit d'accompagner les toilettes plus compliquées, plus féminines actuelles, on s'efforce de la rendre plus agréable en l'agrémentant de bouclettes et de rouleaux.

Pour cela, les cheveux se taillent un tantinet plus longs — tout au moins sur les oreilles — et le fer qui jadis n'y traçait que des ondes régulières, y modèle maintenant des boucles plus étudiées. Souvent le rouleau seul apparaît dans la coiffure laissant le reste des cheveux très plat, sans aucune onde, mélange du XVIIIe et de 1830. Nous voyons les cheveux plats qu'une raie sépare nettement au centre. Les côtés forment deux longues mèches dessinant trois rangées de boucles formant des marteaux, qui évoquent le temps des tricorne, ou encore. Une raie très fort à gauche avec des cheveux largement ondulés. Les mèches plus longues sur les oreilles dessinent deux boucles plates que l'on aperçoit dépassant les bords des minuscules béguins actuels.

La pose de la raie varie avec l'air du visage et aussi avec la plantation des cheveux. On peut donc, à son gré la tracer à droite ou à gauche de la raie. Ici, nous voyons la raie tracée à droite, se terminant par un coquet accroche-cœur folâtrant sur le front. Des boucles assez longues tombent sur les oreilles.

Les petits chignons

La question d'économie, qui préoccupe nombre de maîtresses de maison, a décidé certaines d'entre elles à laisser repousser leurs cheveux.

Elles évitent ainsi les séances chez le coiffeur, qui non seulement sont dispendieuses, mais qui occasionnent une perte de temps.

On garde les cheveux plus longs, mais sans cependant les laisser croître de façon exagérée; car, si l'on veut le chignon, on le veut réduit, bien plaqué, ne faisant point de saillies volumineuses à la nuque.

Quelques personnes même — lorsqu'elles possèdent une chevelure trop épaisse — coupent des mèches à travers cette toison pour éviter les paquets de cheveux trop lourds.

Le chignon que l'actualité admet doit être plat, plaqué à la nuque et d'apparence insignifiante. C'est le petit chignon de la pensionnaire

de jadis.

Mais il n'est pas toujours obtenu avec la chevelure elle-même; combinaison qui nous permet d'avoir, à notre gré, les cheveux courts ou le chignon. Il s'en fait aujourd'hui de charmants, de très légers, et qui se fixent facilement au bas des cheveux courts. Le chignon, bien plaqué, cache tout à fait l'extrémité des cheveux.

Il se met alors avec les toilettes habillées de l'après-midi ou du soir, le cheveu court demeurant pour les costumes de sports et les costumes matinaux.

Une coiffure simplette et très jeune nous montre la raie de côté avec les cheveux ondulés et le chignon formant huit très plaqué à la nuque.

Les cheveux rejetés en arrière s'accompagnent volontiers d'une haute frange sur le front. En ce cas, le front étant très ombré, on dégage les tempes de côté, ce qui adoucit l'air de la coiffure, que la frange un peu sèche risque de durcir.

Une coiffure 1880 que nous retrouvons indiquée sur bien des photographies du temps. Elle a un air calme, classique, et convient aux jeunes comme aux femmes d'âge mûr. Cependant, pour ces dernières, il serait sage de remplacer la frange par des bandes ombrant le front.

Les oreilles sont très dégagées et les cheveux ne reviennent pas de côté.

Les cheveux mi-longs

Fatiguées de la mode des cheveux courts et désirant renouveler l'expression de leur visage comme elles renouvellent leurs toilettes, quelques élégantes laissent braver repousser leurs cheveux. Elles adoptent alors une coiffure éplorée, romantique, dont la disposition évoque le souvenir des héroïnes chères à Mme de Staël.

Plus d'air sportif, décidé, martial; mais une allure languissante, rêveuse, une nuque un peu penchée que caressent poétiquement les boucles simples des mèches soyeuses. Le petit chapeau posé éternellement en arrière sur la tête, nous laisse d'ailleurs apercevoir très nettement toutes ces recherches de la coiffure qui de tous côtés dépasse de leurs bords exigus.

Cette coiffure admet des variantes assez nombreuses suivant le style du visage.

Parfois le front est couvert; d'autres, il est complètement dégagé, souvent aussi on adopte une ligne moyenne, c'est-à-dire que les cheveux avançant ne laissent voir qu'une partie du front orné de quelques bouclettes. Les oreilles sont dégagées ou plus ou moins couvertes; quelquefois même nous voyons les mèches avancer si fort qu'elles cachent presque une partie de la joue.

Cheveux à l'épaule et jupes plus longues nous font vraiment une silhouette tout à fait nouvelle.

Voici la chevelure repoussée et de mi-longueur que sépare une raie tracée de côté, à gauche. Les cheveux sont largement ondulés et dessinent deux crans sur le front. Le reste retombe librement; l'extrémité des mèches est roulée en boucles.

Il faut pour cette coiffure ondulée ramener très fort les cheveux sur la joue. Elle est seyante avec le touquet posé très en arrière.

Une coiffure de style qui ne con-

METROPOLITAN LIFE INSURANCE

Annnonce au public de Saint-Hyacinthe et de la région que le bureau-chef de la compagnie, pour le district de Saint-Hyacinthe, occupera son nouveau local, LE OU VERS LE 16 MARS COURANT, dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, 94 rue St-Simon, coin Cascades. :: :: :: ::

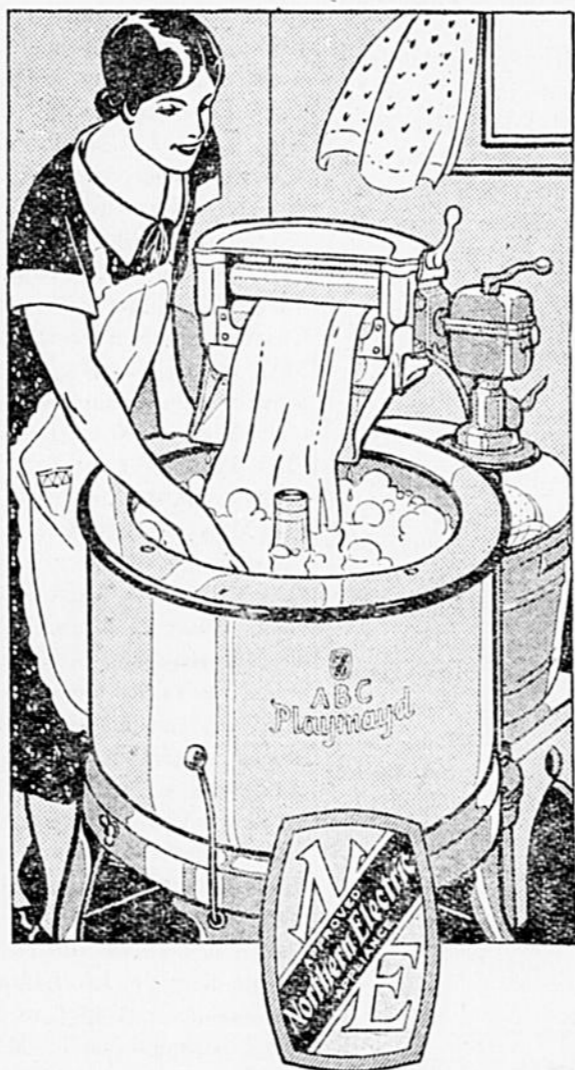
METROPOLITAN LIFE INSURANCE

M. Maurice-L. LAZARD, gérant.

Téléphone: 617

Saint-Hyacinthe

Rien que \$5⁰⁰ Comptant



Vous assure cette merveilleuse et économique PLAYMAYD A. B. C.

Nous ne vous avons jamais offert une laveuse électrique d'une si haute valeur. Vous pouvez actuellement, acheter la nouvelle Playmayd A.B.C. par versements échelonnés sur une période de deux ans et elle durera toute votre existence. Vous pouvez en avoir chez vous en payant \$5 comptant et vous assurer pour toujours, des jours de lavage agréables. Elle épargnera votre temps, protégera vos tissus et éliminera le dur labeur des jours du lavage. Toutes les laveuses électriques A.B.C. sont faites au Canada. Choisissez votre Playmayd dès aujourd'hui.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



vient qu'aux traits réguliers. Les cheveux mi-longs sont rejetés très en arrière sans être ondulés. L'ondulation ne part que de la nuque pour former des anglaises qui retombent en arrière. Deux plus courts viennent passer derrière les oreilles formant pendants de côté.

Une figure très longue que la forme de la coiffure allonge encore. Elle est faite d'ondulations et de boucles; le haut séparé par une raie placée très fort à droite. Une piquante bouclette apparaît à la naissance de la raie venant garnir le front.

PETITS CONSEILS

Les pointes plissées

Entre les volants en forme, vous verrez se nicher des pointes plissées, et cette union est des plus harmonieuses.

Les doublures fleuries

Puisque nous revenons sérieusement aux unis pour les tissus de nos robes et de nos manteaux, leurs doublures seront imprimées de floraisons exquises et de teintes vives par un aimable contraste.

Les bijoux en caoutchouc

Ce sont des colliers, des bracelets, toutes sortes de bijoux aux jolies couleurs et qui imitent les fils de perles et le scabochons. Bijoux pour le bain, que l'on ar-

bore avec les costumes de Naïade.

Nous connaissons, déjà, n'est-il pas vrai, les fleurs de boutonnière pour les jours de pluie!

La ceinture qui sert de laisse à chien.

C'est une fantaisie amusante que l'on porte sur le costume de sports, la ceinture, faite en cuir tressé, affecte au devant la forme d'une laisse pour le toutou.

Les incrustations de broderie anglaise

Déjà nous voyons, et le caprice en continuera, de la broderie anglaise incrustée dans le crêpe georgette, le crêpe-satin et le crêpe de Chine pour garnir les chemisiers. Ces incrustations se placent en encolures, en plastrons et en bas de manches, du poignet au coude.

Les énormes noeuds de tulle

... que l'on porte au cou avec les robes du soir ou d'après-midi et que l'on verra aussi et été aux courses, forment une parure très féminine. Le noeud est formé par une écharpe étroite et longue. On noue à la nuque ou de côté et les pans glissent libres dans le dos ou sur le côté. Avec une robe blanche le tulle noir est parfait. Avec une robe beige, que le tulle soit marron, violet avec du gris, rouge avec du marine, jaune, avec du brun, etc. Sur une robe noire de



la gaze lamée d'or ou d'argent formera un ensemble de haute distinction.

Encolures froncées à la vierge

Les encolures vont se faire arrondies, dégageant élégamment le cou. Un biais rond cernera la ligne et un froncé à la vierge distribuera l'ampleur du corsage. Nous aurons ainsi une ligne classique du buste, selon les vœux de la statuaire.

Les manches sur les mains

Avez-vous remarqué que les pointes avancent sur les mains les font petites et élégantes.

Comment repasser vos tissus

Oh ne repasse pas la soie ou on le fait avec un fer tiède. Les tis-

POURQUOI.....

l'on doit se servir du

CHARBON DE TOURBE

PARCE qu'il s'allume rapidement, brûle librement et donne une chaleur prompt et intense.

PARCE qu'il élimine le sciage et le fendage.

PARCE qu'il coûte peu, environ 50 pour cent du coût du bois.

... PRIX ...

80 pieds cubes \$ 6.50
(Correspondant à 1 tonne)

160 pieds cubes \$12.50
(Correspondant à 2 tonnes)

LA CIE DE

TOURBE HYDRAULIQUE

LIMITEE

9 Rue St-Denis, Tél. 98 ST-HYACINTHE

Brûlez un Combustible Local et Economisez sur votre Chauffage.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organisés des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toutes sortes.



TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

SAINT-HYACINTHE

SOUS L'ADMINISTRATION DE
POWER CORPORATION OF CANADA
LIMITED

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

UN dividende de un et demi pour cent (150%) sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1931. Ce dividende est payable le 15 avril 1931 aux actionnaires enregistrés le 20 mars 1931.
Par ordre du conseil d'administration.
L. C. HASKELL,
Secrétaire.

Montréal, 27 février 1931.



Actuellement chaque paquet d'une livre de

THE ou CAFE MIKADO

contient une assiette à soupe, semi-porce-laine, (9 pouces) d'une valeur de 30c. Meilleur que tout autre Thé et Café du même prix.
GLOBE TEA Co. et Café
MONTREAL

gantes, les tailleurs du soir sont faits en crêpe-satin blanc et se portent avec gilet sans manches et gants noirs.

LISEZ LE CLAIRON

NOTES LOCALES

MGR DECELLES A QUEBEC

S. G. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque du diocèse, s'est rendu à Québec cette semaine où il a rencontré notre député, l'Hon. T. D. Bouchard, au sujet d'un oetroi additionnel pour l'Hôpital Saint-Charles de notre ville. M. Bouchard a présenté Sa Grandeur à l'Hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre, ainsi qu'à l'Hon. M. L.-A. David, secrétaire provincial. L'on nous informe que la réponse du premier ministre à l'Evêque de Saint-Hyacinthe a été des plus encourageantes.

SEANCE SPECIALE

Une assemblée spéciale du Conseil Municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe a été tenue hier après-midi sous la présidence du Dr J. H. L. Pagé et à laquelle assistaient tous les échevins.

Cette assemblée avait été convoquée pour désigner les deux délégués que le Conseil a droit de nommer pour le représenter dans la Commission chargée d'étudier le projet de l'établissement d'une école industrielle à Saint-Hyacinthe.

La question fut longuement discutée et l'on décida finalement de remettre à plus tard la nomination de ces deux délégués et lorsque le Conseil aura reçu des renseignements supplémentaires quant à ce qui concerne l'oetroi du gouvernement, les cours qui y seront donnés, le coût de la construction de l'édifice, les salaires qui seront payés aux professeurs, etc.

NOMBREUX VOLS

Les voleurs ont été très actifs à Saint-Hyacinthe dans la nuit de dimanche à lundi. Au cours de cette nuit ils se sont introduits dans trois résidences de la ville, chez M. Jovite Sicotte, boulevard Girouard, chez M. Adélar-J. Gaudreau, de la rue Raymond, et chez l'abbé Edmour St-Pierre, aumônier des révérendes sœurs St-Joseph.

A la résidence de M. Sicotte ils ont volé pour une valeur d'environ \$100.00, soit trente-deux piastres en argent et une certaine quantité de bijoux; chez M. Gaudreau, une somme de \$2.75 a été prise; chez M. l'abbé St-Pierre ils ont fait main basse sur une boîte de cigarettes.

Dans le cours de l'avant-midi de lundi dernier la police opérait l'arrestation d'un jeune homme de 18 ans sur qui pesaient des soupçons. L'arrestation de ce jeune homme ne fut pas sans difficultés. Pour échapper aux représentants de la police qui le poursuivaient le jeune homme se sauva vers la rivière, sur la rue St-François. Arrivé à l'extrémité de cette rue il plongea dans l'eau glacée et traversa en un clin d'oeil un courant rapide pour aller émerger sur la rive opposée. Malheureusement il fut immédiatement capturé par un employé du département de la police, M. Edmour Tétréault, pour être ensuite conduit au poste de police.

Le chef de police A. Bourgeois nous déclarait, après l'arrestation de ce jeune homme, qu'une couple d'autres jeunes gens sont aussi soupçonnés. L'on continue les recherches pour découvrir les véritables auteurs de ces vols.

LA PECHE

A la veille de l'ouverture de la saison de pêche, il serait peut-être utile de rappeler à certains enthousiastes que seule la pêche à la ligne est permise dans les eaux de notre province. De plus, la possession seule d'un engin de pêche défendu par la loi, — seines, verveux, etc. constitue un délit.

Deux choses sont essentielles pour faire d'un amateur de pêche un vrai bon pêcheur: 1o l'observance des lois, et 2o appartenir à l'Association de la Province de Québec pour la Protection du Gibier & Poisson, Inc.

LE CONSEIL DE COMTE

La première assemblée du Conseil de Comté pour 1931 a eu lieu mercredi après-midi à Saint-Hyacinthe dans les salles du Bureau des Enregistrements du comté de St-Hyacinthe. Toutes les municipalités du comté étaient représentées à cette assemblée présidée par M. Clément Desmarais, maire de St-Joseph d'Yamaska.

L'on adopta le procès-verbal de la dernière réunion ainsi que le rapport financier pour l'année 1930. Ce dernier rapport accuse un surplus de \$292.46 pour l'année dernière. L'on discutait ensuite toutes questions intéressant les municipalités du comté et l'on passa une résolution pour appuyer le bill de l'Association du Barreau Rural ayant pour objet de forcer les grandes compagnies de Montréal et de Québec à poursuivre leurs débiteurs au lieu où le contrat a été fait.

Une somme de \$400.00 fut votée à l'unanimité de l'assemblée à la Société d'Agriculture de comté de Saint-Hyacinthe pour aider cette dite société dans la tenue de son exposition régionale et de comté au cours de l'été prochain.

L'on procéda ensuite à l'élection d'un préfet pour remplacer M. Arthur Richard, de LaPrésentation, qui s'est retiré de la vie municipale lors des dernières élections. Sur les refus de M. Clément Desmarais, maire du village de St-Joseph d'Yamaska, d'accepter cette charge l'assemblée a élu à l'unanimité M. Joseph Jodoin, maire de St-Damase. MM. Clément Desmarais et Osias Hébert, ex-dernier, maire du Village de Ste-Madeleine, ont été nommés les deux délégués du Conseil de Comté. M. Henri Morin, notaire, a été réengagé comme secrétaire de même que M. René Daigneault, comme vérificateur.

La seconde réunion du Conseil de Comté de St-Hyacinthe aura lieu le deuxième mercredi de juin prochain.

UN CHEVAL A L'EAU

Mercredi dernier un citoyen de Ste-Madeleine, M. Charles Ledue, se rendait chez lui en voiture par le chemin de glace sur la rivière Yamaska quand son cheval, éfrayé soudain, se retourna brusquement et brisant les travaux de sa voiture d'hiver, partit à l'épouvante dans la direction de la ville. Il arriva bientôt vis-à-vis de la manufacture Penmans et comme il allait sûrement se précipiter en bas de la digue la glace, offrant à cet endroit qu'une faible résistance, céda sous le poids en l'entraînant dans l'eau glacée. Le Chef A. Bourgeois, averti immédiatement de l'accident qui venait de se produire, dépêcha sur les lieux les constables Malo et Foisy. Au moyen d'un solide câble qu'ils réussirent à passer au cou de l'animal et avec l'aide de quelques citoyens on réussit à retirer ce cheval de sa position critique.

L'animal en fut quitte pour un bon bain d'eau glacée et quelques égratignures.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Edgar Massé, Mlle Yvonne Bonin et ses sœurs religieuses, ainsi que M. et Mme Antoine Deslauriers remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit, à l'occasion du décès de Mlle Florence Bonin.

NOMBREUX APPELS

La brigade du Feu a été très active au cours de ces jours derniers. En effet, de dimanche à jeudi seulement, elle a répondu à six appels dans les divers quartiers de la ville. Heureusement, aucun de ces incendies n'a entraîné des dommages sérieux.

NOMME CHANOINE

L'on nous apprend ce matin, à l'Evêché de cette ville, la nouvelle que le supérieur du séminaire, M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, vient d'être nommé chanoine titulaire de la cathédrale de St-Hyacinthe. Cette nomination a été faite par décision de S. G. Mgr F.-Z. Decelles, évêque du diocèse.

Le nouveau chanoine est originaire de St-Antoine sur Richelieu, comté de Verchères. Il est né le 8 novembre 1876, de Joseph-Antoine Archambault, cultivateur, et de Philomène Lajeunesse. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de St-Hyacinthe et fut ordonné dans sa paroisse natale le 15 juin 1900 par feu S. G. Mgr Maxime Decelles, cinquième évêque de St-Hyacinthe.

Il fut successivement professeur au séminaire de cette ville de 1900 à 1908; étudiant au Collège Canadien à Rome, 1908-1910, d'où il revient docteur en philosophie de la Propagande; étudiant en littérature à l'Université catholique de Fribourg, en Suisse, 1910-1911; professeur de philosophie au séminaire de St-Hyacinthe, 1911-1923; préfet des études et supérieur du séminaire de cette ville succédant à feu M. le chanoine Léon Pratte. M. le chanoine Archambault est aussi membre du bureau des Censeurs du diocèse de Saint-Hyacinthe depuis 1914.

LA FETE DE SAINT THOMAS.

La fête de saint Thomas d'Aquin, patron de la jeunesse étudiante et des philosophes, a été célébrée dignement en l'église Notre-Dame du Rosaire, de cette ville, dirigée par les RR. PP. Dominicains. A cette occasion les élèves de nos différentes institutions enseignantes se sont réunis pour entendre la messe solennelle et vénérer, après la cérémonie, la relique de saint Thomas.

Le chœur étincelait de mille lampions aux couleurs appropriées à cette fête de la pureté, de l'amour et de la sagesse profonde. La messe fut chantée par le R. P. Granger, O. P., supérieur du Couvent des Dominicains à Saint-Hyacinthe. Il était assisté des RR. PP. F.-M. Gauthier, O. P., et André Renaud, O. P., tous deux vicaires de la paroisse.

Au cours de la cérémonie le chant fut fourni par la chorale du séminaire, dirigée par M. l'abbé Hector Bernard.

Dans le chœur l'on remarquait le personnel du Séminaire de cette ville et une foule nombreuse de religieux.

RESOLUTION DE FELICITATIONS

Le Conseil de la Municipalité du village d'Upton, à son assemblée régulière, a adopté la résolution suivante:

"Notre Conseil a appris avec joie la nomination de Monseigneur Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe.

Considérant que cette nomination est un grand honneur pour tous les citoyens d'Upton, parce que Monseigneur Desmarais est un enfant de la paroisse.

Il fut proposé par M. Albert Maurice, appuyé par M. J. W. Dorais, et résolu à l'unanimité, que ce Conseil se fasse l'interprète de tous les citoyens du village d'Upton, pour offrir à Monseigneur Aldée Desmarais et à sa famille ses plus sincères félicitations pour sa nomination comme Evêque Auxiliaire du Diocèse de St-Hyacinthe.

Et que copie de la présente résolution soit adressée à Monseigneur Aldée Desmarais et aux journaux."

Pour copie conforme: (Signé): Aimé Frédette, Maire, C. Dumaine, Sec.-Trés.

NE PAS CONFONDRE

Monsieur Henri Hamel, fils de M. Nap. Hamel, du village de La Providence, déclare qu'il n'a rien de commun avec l'individu du même nom, arrêté cette semaine et condamné à un mois de prison commune pour vagabondage.

PROTECTEUR DES RR. SS. GRISES

L'on nous apprend à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe la nouvelle que le Souverain Pontife, Sa Sainteté Pie XI, vient de nommer le cardinal Sincero, protecteur de la communauté des RR. SS. Grises.

COURS DE COUTURE

L'on nous apprend que des cours de couture seront donnés à Saint-Hyacinthe par Mlle Leblanc, institutrice officielle du gouvernement provincial, section de l'économie. Ils commenceront le 17 mars prochain dans la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire. Deux cours seront donnés chaque jour, le premier, à 2 1/2 heures de l'après-midi, et le second dans la soirée, à 7 1/2 heures. Ces cours sont gratuits.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

La soirée dramatique et musicale organisée au profit des Oeuvres paroissiales par les demoiselles de St-Hyacinthe a remporté un beau succès devant une salle comble. Elle eut lieu hier soir dans le sous-basement de l'église du Christ-Roi sous le patronage de M. l'abbé C. H. Lafontaine, curé de cette paroisse, et sous la direction de Mlle Hermine Fontaine.

Au cours de la soirée il y eut interprétation d'une opérette en deux actes, de Antony Mars, intitulée "La Petite Cendrillon", et d'une comédie en deux actes intitulée "Son Altesse Prunette", de Charles Le Roy-Villars". Durant les entr'actes il y eut duo de chant "Bacchante", de Cheminade, exécuté par Mlle Bernadette Ledoux et M. Ernest Dubé; orchestre par MM. G. Gervais, V. Chaput, A. Triquet et L. St-Amant. M. le Prof. J.E. Paquin était au piano d'accompagnement.

Voici la distribution de l'opérette "La Petite Cendrillon": Cendrillon, Mlle Fidélia Mathieu; Mme de La Pigonnère, (sa mère), Mlle Hélène Gemme; *Agathe et Isabelle*, sœurs de Cendrillon, Mlles Thérèse Béchard et Maria Coutu; *La fée joyeuse*, Mlle Françoise Jetté; *La Princesse des Canaries*, Mlle Simone Lacroix; *Deux pages*, Mlles Simone Lacroix et Marie-Paule Fontaine. Au piano d'accompagnement, Mlle Alice Larivière.

Voici la distribution de la comédie "Son Altesse Prunette": *Prunette Bouché en Coeur*, Mlle Françoise Jetté; *Mme La Bourgmestre*, Mlle Hélène Gemme; *Dame Frédérica* (peruquière), Mlle Hermine Fontaine; *Dame Dorothee* (hôtelière), Mlle Thérèse Béchard; *Zerline*, (femme de chambre de Prunette), Mlle Simone Lacroix; *Lisbeth*, Mlle Simone Ledoux; *Charlotte*, Mlle Maria Coutu; *Sophie*, Mlle Berthe Chapdelaine; *Bertha*, Mlle Jeannette Ledoux; *Frisca*, Mlle Simone Lacroix; *Mina*, Mlle Marie-Paule Fontaine.

Tous les rôles ont été bien rendus et les artistes au programme se sont attirés de vifs applaudissements d'une nombreuse assistance.

OCCUPERA UN NOUVEAU LOCAL

Le ou vers le 16 mars prochain le bureau-chef de la Metropolitan Life Insurance, pour le district de Saint-Hyacinthe, occupera son nouveau local dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, au numéro 94 rue St-Simon, coin Cascades.

Le district de St-Hyacinthe qui vient d'être établi, vu l'augmentation des affaires de cette compagnie, sera sous la direction de M. M.-J. Lazard. Il comprendra une cinquantaine de municipalités de la région et des environs de centres importants comme St-Hyacinthe, Drummondville, Richmond, Victoriaville, Danville, Asbestos, etc.

COURSES A L'ARENA YAMASKA

Pour clore la saison du patin à Saint-Hyacinthe les directeurs de l'Arena Yamaska ont organisé divers concours et courses auxquels prirent part bon nombre d'amateurs de ce sport. De magnifiques prix étaient réservés aux vainqueurs dont nous donnons ci-après les noms. Pour les meilleurs patineurs les prix furent accordés comme suit: 1er Mlle Ernestine Gadois et M. L.-E. Bourbeau 2ième, Mlle Marie-Paule Proulx, et M. Léo Boulay; 3ième, Mlle Juliette Fortin et M. L. Soly. Le prix de la course organisée pour les demoiselles fut gagné par Mlle Yvette Chagnon; pour celle des jeunes gens, par M. Armand Cantin; et pour celle des enfants, par Rolland Harton.

LA COMMISSION DU CHOMAGE

Un total de 72 familles, formant 419 personnes, ont été secourues au cours du mois de février dernier par la Commission Municipale de chômage de la Cité de St-Hyacinthe. Une somme de \$723.-24 a été distribuée en secours directs, soit une augmentation d'environ \$60. sur le mois de janvier. Cette somme est répartie comme suit: \$436.02 pour provisions, \$31.-01 pour vêtements; \$238.95 pour chauffage; \$17.25 pour soins médicaux.

Sur l'ordre du commissaire Victor Hébert une somme de \$288.45 a été dépensée, dont \$164.84 pour provisions; \$23.11 pour vêtements; \$93.50 pour chauffage et \$7. pour soins médicaux. Trente-six familles, formant 215 personnes, ont été secourues. Sur l'ordre du commissaire H. Raymond une somme de \$173.76 a été dépensée comme suit: \$101.36 pour provisions; \$4.40 pour vêtements; \$57.75 pour chauffage et \$10.25 pour soins médicaux. Treize familles, formant 66 personnes, ont été secourues. Le commissaire A. Bourgeois, chef de Police, a dépensé la somme de \$261.03 comme suit: \$169.83 pour provisions; \$3.-50 pour vêtements et \$87.70 pour chauffage. Vingt-trois familles, formant 138 personnes, ont été secourues.

FUNERAILLES DE Mlle BLANCHE CHARTIER

Mlle Blanche Chartier est décédée ici à l'âge de 26 ans et 7 mois après une maladie de quelques jours. Elle était la fille de M. et Mme Victor-L. Chartier. Elle laisse outre ses père et mère, un frère, M. Victor Chartier, de Montréal; deux sœurs, Mlles Juliette, également de Montréal, et Marie-Paule, de cette ville; une belle-sœur, Mme Chartier, de Montréal; ses oncles MM. Ferrier Chartier, de cette ville, et Eugène Chartier, de Montréal, MM. Gaston Dussault, de Rock Port, N. Y. et Zoël Millette, pharmacien, de Montréal; ses tantes, Mmes F. Lemieux et Ferrier Chartier, de cette ville, et Mme Zoël Millette, de Montréal; ses neveux, Victor et Laurent Chartier, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Victor Vincent, supérieur du séminaire de Sherbrooke et cousin de la défunte, qui chanta également le service funèbre. Il était assisté des abbés Gaston Martel, comme diacre, et Léo Lanoue, comme sous-diacre, tous deux vicaires.

Les porteurs étaient MM. Ferrier, Jean et Bernard Chartier, tous trois cousins de la défunte, Albany Hébert, de Montréal, Paul-Henri Bissonnette et Georges Bernier, de cette ville.

Conduisaient le deuil: son père, M. Victor Chartier; son frère, M. Victor Chartier, de Montréal; ses oncles, MM. Ferrier Chartier, de St-Hyacinthe, Eugène Chartier, de Montréal, Zoël Millette, aussi de Montréal, Gaston Dussault, de Lockport, N. Y.; MM. Albert Chartier, Montréal, et Joseph Valéry, de Lockport, N. Y., cousins de la défunte.

Tributs floraux: — MM. Eugène Chartier, Gaston Dussault, Albany Hébert, Prosper Reeves, William D'Anjou, Albany Dupont, Armand Lahaise, Honoré Robert, Edouard Dupont, Hormidas Gosselin, Arthur Charland, Dr A. A. Gatien, D. S. Davignon, Joseph Berthiaume, Adélar Frappier, Omer Prigent, Louis Blanchard.

Offrandes de messes: — Les employés de la E. T. Corset; Dr L. P. Couture, MM. Pierre Lambert, Lucien Lemieux, de St-Pie; MM. et Mmes Joseph Isabel, de Granby, Victor-A. Chartier, Montréal; Famille J. P. Hébert, Montréal, N. H. Bernier; Mmes Vve Joseph Courtemanche; Mlles H. Girouard, Antoinette Phaneuf; Famille J. E. F. Chartier.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat: — Dr et Mme Sylvio Dragon; MM. et Mmes Antoine Jarest, L. Z. Millette; Mlles Juliette Chartier, Gaétane Campbell, Yvette Lahaise, Anna et Parmélie Jodoin, Marguerite Bélanger, Eva, Germaine et Olivette Isabel, de Granby, Adrienne Côté, Montréal; Mmes Hormidas Laflamme, Noël Malo; Familles J. A. Lachance, Louis Bissonnette, Joseph Chartier, Mme F. Lemieux; M. et Mme

Nous déménageons notre Magasin vers le 1er MAI PROCHAIN
110 Rue ST-ANTOINE TEL. 9
(Porte voisine Louis Bourgeois Ltée)
GLADU & FRERE ENRG.
Epiciers Licenciés
Provisions, Bières, Porters, Liqueurs douces.
Service Rapide à Domicile
SAINT-HYACINTHE, P. Qué.

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !

Stock complet de CHAPEAUX à vendre d'ici au 1er Mai. Bonnes conditions. S'adresser à:
61 RUE ST-FRANÇOIS, ST-HYACINTHE, Qué.

ATTENTION. - Mme H. Blais, experte en ONDULATIONS PERMANENTES, venant des Etats-Unis sera chez Mme G. Thérberge, en haut du magasin de musique Gaucher, dès lundi 23 mars. Démonstrations gratuites. Ouvrage garanti. Pour informations, adressez-vous à : 219 1/2 Cascades — Tél. 871j.

SALON DE TOILETTE 'ROUSSEAU'

GRAND HOTEL COIN MONDOR ET WILLETA M
Invitation est faite au public de Saint-Hyacinthe et des environs.
Un coiffeur est à la disposition des Dames et des Demoiselles.
CAMILLE.

Pierre Lachapelle, de Granby.

Bouquets spirituels: — Mme Flore Chartier et Mlles Béatrice et Marguerite Chartier; Mlles Jeanne Gendron, Anna Desmarais, Anne Maril, Gertrude et Jeanne Fortin, Béatrice Chartier, Sherbrooke.

Témoignages de sympathie: — Mgr Emile Vincent, du diocèse de Sherbrooke; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal; M. l'abbé Edmond Chartier, curé Sherbrooke; M. l'abbé Victor Vincent, supérieur du séminaire de Sherbrooke, tous cousins de la défunte; l'Assoc. des Zouaves de St-Hyacinthe; Membres de la Succursale Féminine Bernard, des Artisans Canadiens-Français; Religieuses et Elèves du Couvent Notre-Dame de Lorette; Chorale des Enfants de Marie de la Cathédrale; Membres de la Garde des "Hussards" de Saint-Hyacinthe; Dr J. E. A. Collette; MM. Gaston Bélanger et J. H. Cadotte; Mlles Yvette Viger, Hélène St-Jean, Antoinette St-Germain, Hermine Fontaine, Blanche Martin, Sherbrooke, Marguerite Comtois, Jeanne Bastien, Henriette Lanctôt, Flore Yvon, Diana Gaucher, Marguerite Bélanger, Thérèse Lachance, Yvonne Bernier, Y. Provost, Gattien, Alma Lachance, Réa Pontbriand, Gabrielle Rouleau, J. Brière, Ida et Eva Boucher, Eva Hamel, Lucia Hébert, Emma Hamel, Aurore Cormier, Anita et Elianne Gadbois, Fidélia et Diana Mathieu, Antoinette Desmarais, Laurette Perreault, Cécile et Rachel Aimé, Mme et Mlle Marie-Paule Lebrun; MM. et Mmes Frank Dufour, Paul Chartier, Clovis Chartier, Donat Martel, Montréal, Rosario Bérard, Jacques Turcotte, J. B. St-Onge, Auray Brodeur, Auguste Larivière, Adélar Frappier, Eugène Filibotte, L. Dumaine, René Gagnon, Louis Isabel, Joseph Isabel, J. C. Baraby, J. Dufour, D. Rodier, Joseph Cormier, O. Larivière, J. A. Dolbec, Emery et Gaston Ledue, Montréal, Emile Sénécal, Henri Provost; Mme E. Corestine; Mlle Blandise Lusignan; Mme G. H. Durocher; Familles Amédée Lacroix, J. Guérin, J. Provencher, Arthur Archambault, Georges Bernier, Gladu & Frères; Famille J. Marchessault, M. et Mme J. A. Dolbec; Mlle Elianne Lahaise; Mme Armand Cadorette; M. et Mme Omer Philie; Famille Charles Raieot; M. Benoit l'Homme; MM. Raoul D'Anjou, Arthur Ferland, Albert Rouleau, Joseph Darveau, Sylvio Bergeron, Maurice Rouleau, Montréal, Albany Hébert, de Montréal, Georges Fleurent Rodolphe Chagnon, L.-A. Talbot, C. R. J.-Ernest St-Onge, Joseph Leblanc, Lucien Lagassé, etc.

Offrandes de messes: — Les employés de la E. T. Corset; Dr L. P. Couture, MM. Pierre Lambert, Lucien Lemieux, de St-Pie; MM. et Mmes Joseph Isabel, de Granby, Victor-A. Chartier, Montréal; Famille J. P. Hébert, Montréal, N. H. Bernier; Mmes Vve Joseph Courtemanche; Mlles H. Girouard, Antoinette Phaneuf; Famille J. E. F. Chartier.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat: — Dr et Mme Sylvio Dragon; MM. et Mmes Antoine Jarest, L. Z. Millette; Mlles Juliette Chartier, Gaétane Campbell, Yvette Lahaise, Anna et Parmélie Jodoin, Marguerite Bélanger, Eva, Germaine et Olivette Isabel, de Granby, Adrienne Côté, Montréal; Mmes Hormidas Laflamme, Noël Malo; Familles J. A. Lachance, Louis Bissonnette, Joseph Chartier, Mme F. Lemieux; M. et Mme

Hucksley; François Chartier, Sherbrooke; Mlles Ernestine Rouleau, Montréal, Laure Couture, Montréal, R. A. Comtois, Montréal, Marguerite Desjardins, Irène Leclerc toutes deux de Montréal; M. Arthur Loiseleur, Montréal; M. et Mme J. E. Isabel, Granby; M. et Mme J. E. Geoffrin, Montréal; Famille Forget, Montréal; M. Joseph Valéry, de Lockport, N. Y.; Mlles Noella Boucher, Montréal, Mme Langlois, Mlle Florence Robin, Mlle Rita Monast, toutes de Granby, Mlle Yvette Reeves, de Sherbrooke.

FEU M. CHARLES BEAUREGARD

Les funérailles de M. Charles Beauregard, décédé subitement à l'âge de 80 ans et 7 mois, ont eu lieu en l'église de la cathédrale au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire, qui chanta aussi le service funèbre. Il était assisté de MM. les abbés Gaston Martel, comme diacre, et Léo Lanoue, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Elzéar Brodeur, Hormidas Brunelle, Cyr Bolduc, J. Doyer, H. Marotte, et Alphonse Pion.

Le deuil était conduit par MM. Henri et Adélar Beauregard, ses fils; son frère, M. Louis Beauregard, de Holyoke, Mass.; son neveu, M. André Lajoie, également de Holyoke, Mass.; MM. Normand Beauregard, Philippe et Rolland Bernard, Marcel et Gaston Tétréault, ses petits-fils; ses gendres MM. Théodule Chartrand, Noé Bernard et Ernest Tétréault; M. David Hamel, de Montréal.

Le défunt laisse outre ses deux fils: ses filles, Mme Théodule Chartrand, née Marie-Louise Beauregard, et Mme Noé Bernard, née Alma, de Saint-Hyacinthe; un frère; ses sœurs, Marie Beauregard, de Saint-Hyacinthe, Mme Vve Elzéar Lajoie, de Holyoke, née Marie-Louise, et Mme Wellie Gagnon, née Anna, aussi de Holyoke.

Offrandes de messes: — Les employés de la C. N. R.; M. et Mme Isidore Messier.

Bouquets Spirituels: — MM. H. Marotte, Joseph Beauchemin; MM. et Mmes Gilbert Henry, de Montréal, Adélar Houlet.

Oeuvre du Noviciat: — MM. et Mme H. A. L'Abbé, Ernest Tétréault.

Témoignages de Sympathie: — Les familles Henri St-Onge, François Légaré, Adélar Mongeau; Mlle Laure Chenette, Mlle Cécile Chenette, Mlles Alice St-Amant et Eva St-Jean, Mlle Benoit; MM. Rodolphe St-Onge, Adélar Gosselin, Louis Gosselin, MM. et Mme E. O. Picard, Henri St-Onge, Mme Octave Robillard, Mlle Louise Beauchemin.

Rhumes de Poitrine Cèdent devant ce traitement. Frictionnez Vicks. mettez-en sur la langue, laissez fondre lentement. VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

AVIS

Aux Actionnaires du Syndicat Ouvrier de St-Hyacinthe.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier, sont priés de prendre avis que le 22 Mars, 1931, à 130 hrs. P. M. à la salle du Marché Centre, sera tenue la quatorzième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

FUNERAILLES DE M. NOEL TARTE

Les funérailles de M. Noël Tarte, décédé à l'âge de 71 ans et 7 mois, ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire.

La levée du corps fut faite par le R. P. Nicholas Ferron, O. P., curé de la paroisse, qui chanta également le service funèbre. Il était assisté des RR. PP. F. M. Gauvreau, O. P., comme diacre, et André Renaud, O. P., comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Adrien Brière, Léo Brunette, Victor Blanchard, Hermas Tarte, Alfred Bouvier et Albany Tarte, tous neveux du défunt.

Le deuil était conduit par M. J.-M. Tarte, fils du défunt, et M. Adrien Tarte, petits-fils; son beau-frère, M. Adolphe Lagassé; MM. Paul Brunette, Napoléon Solis, Damase Daigneault, François Berthiaume et Albert Turcotte, ces deux derniers de la Présentation; MM. Wilfrid Tarte, S. Lachance et Edmond Burelle. Dans le cortège l'on remarquait MM. E. H. Richer, Henri Morin, Paul Lussier, H. A. L'Abbé, Joseph Souaid, Arthur Plamondon, Joseph Daigneault, Henri Raymond, B. Tétreault, Armand Mongeau, Alphonse Richer, Adélaré Dion, Albert Penelle, Mandus Bienvenue, Romuald St-Pierre, Albert Paradis, H. Gemme, François Leclerc, Frank Langevin, Joseph Gendron, Damase Daigneault, Henri Danseur, et une foule d'autres.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie-Louise Pélouquin, un fils, J. M. Tarte; deux sœurs, Mme Damase Daigneault, née Hermine, et Mme Vve Joseph Brunette, née Philomène, toutes deux de St-Hyacinthe.

Offrandes de Messes: Les familles Victor-R. Blanchard, Arthur Plamondon. Bouquets spirituels: Mme et Mlle Plamondon; Mlles Odina Bildeau, Noella Tarte; M. Charles-Emile Sénéchal. Oeuvre du Noviciat: Mme Vve Louis Lussier et sa famille; M. et Mme H. A. L'Abbé.

Témoignages de Sympathie: M. et Mme Adolphe Lagassé; MM. Damase Daigneault, Adrien Brière, Lucien Lagassé, Armand Mongeau; Les familles E. H. Richer, Aimé Létourneau, Théodule St-Jean; Mme F. Marsan; M. J. O. Gareau, Alwyn McEachran et Albany Tarte, de Montréal; Mlle O. Bildeau, Mlle Yvonne Tarte; Mme T. Morency, M. Geo. Lussier.

Remerciements: Mme Noël Tarte et la famille J.-M. Tarte remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de M. Noël Tarte.

La famille Adélaré Beaugard remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Charles Beaugard, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit.

CONDAMNE POUR VAGABONDAGE: Henri Hamel, 18 ans, arrêté par le constable Lionel Bousquet sous l'accusation de vagabondage, a comparu lundi devant le juge Emile Marin. Le prévenu fut trouvé coupable et condamné à dix piastres d'amende et les frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, à un mois de prison.

UN BEL HOMMAGE AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

La Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, heureuse du choix judicieux que notre premier ministre a fait dans la personne de l'hon Adélaré Godbout comme ministre de l'agriculture, lui a adressé la résolution suivante, adoptée unanimement lors d'une réunion récente:

Honorable M. L.-A. Taschereau, Premier ministre de la Province Edifiée du Parlement, Québec.

Monsieur le premier ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre la résolution suivante adoptée à l'unanimité à la dernière assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec, tenue à St-Hyacinthe, le 10 février dernier.

"CONSIDERANT l'importance que l'honorable L.-A. Taschereau accorde à la question agricole dans la province et la solution de ses problèmes par la science bien comprise et bien appliquée;

"CONSIDERANT le choix heureux qu'il a fait, comme titulaire du Ministère de l'Agriculture, dans la personne de l'honorable M. Adélaré Godbout, dont l'expérience, les connaissances approfondies et le jugement pratique sont reconnus de tous dans ce domaine;

"CONSIDERANT l'honneur qui rejaillit sur la classe agricole en général et les éleveurs d'animaux de race pure en particulier, par la nomination d'un technicien agricole, fils de cultivateur et éleveur, au poste de Ministre de l'Agriculture; "CONSIDERANT enfin les nombreux services que l'honorable M. Godbout a rendus à notre société, par ses conseils sages et éclairés et par les bonnes relations qu'il a toujours entretenues avec ses membres;

"IL EST PROPOSE par M. J.-A. Ste-Marie Compton, appuyé par M. Adélaré Morin, St-Hyacinthe, et résolu unanimement que des remerciements très sincères soient adressés à l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, pour le choix de l'hon. M. Adélaré Godbout comme ministre de l'Agriculture."

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mon entier dévouement.

Votre tout dévoué serviteur, Adrien Morin Secrétaire Société Générale des Eleveurs.

DONNERA UNE CONFERENCE

M. Jean Bouchard, de cette ville, donnera bientôt une conférence à l'Institut des ingénieurs civils canadiens, à Montréal, sous les auspices de Engineering Institute of Canada. M. Bouchard, dans cette causerie qu'il prononcera en anglais, parlera sur le sujet suivant: "Le Drageage du Chenal Maritime du fleuve St-Laurent au Cap à la Roche". Le conférencier est le fils de M. Emile Bouchard, de notre ville.

REMERCIEMENTS

Mme Noël Tarte et la famille J.-M. Tarte remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de M. Noël Tarte.

La famille Adélaré Beaugard remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Charles Beaugard, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit.

CONDAMNE POUR VAGABONDAGE

Henri Hamel, 18 ans, arrêté par le constable Lionel Bousquet sous l'accusation de vagabondage, a comparu lundi devant le juge Emile Marin. Le prévenu fut trouvé coupable et condamné à dix piastres d'amende et les frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, à un mois de prison.

AUX MEMBRES DE L'A. P. A.

Les Soeurs de la Présentation de Marie prient leurs anciennes des couvents affiliés aux A. F. A. C. C. résidant à Montréal de participer à la journée de prière si hautement approuvée par Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, archevêque administrateur, et d'assister nombreuses au pèlerinage en l'honneur de Marie Médiatrice ce même jour — 25 mars —, à 3 heures p. m. à l'Eglise Notre-Dame. 2f

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Mars 7: Hector, Jules, fils de Georges Bonin et de Juliette Richer. Parrain et marraine: Léon Bonin et Philomène Côté. — Mars 8: Joseph, Adélaré, Denis, fils de Lucien St-Pierre et de Florence Plouffe. Parrain et marraine: Adélaré et Alma Plouffe. — Mars 10: Marie, Rolande, Jeannine, fille de Arthur Lussier et de Béatrice Richard. Parrain et marraine: Victor Richard et Marie-Rose Bérard.

Sépultures. — Mars 7: Charles Beaugard, 80 ans, époux de feu Louise Labranche. — Mars 9: Blanche Chartier, 26 ans, fille de Victor Chartier et de Eva Barbeau. — Mars 12: Solange Gendron, 83 ans, veuve de Joseph Paradis.

Notre-Dame du Rosaire.

Naissances. — Mars 6: Marie-Cécile, Henriette, fille de Lorenzo Chagnon et de Bernadette Pélouquin. Parrain et marraine: Henri Pélouquin et Rosalie Tarte. — Mars 7: Joseph, Edmond, Normand, fils de Albérie Laroche et de Isabel Casavant. Parrain et marraine: Edmond Laroche et Cécile Labossière. — Mars 7: Gaétanne, Adrienne, fille de Wilfrid Plouffe et de Eva Viens. Parrain et marraine: Gaston Plouffe et Claire-Aurore Plouffe. — Mars 8: Joseph, Antonio, Guy, fils de Antonio Dupré et de Simone Audette. Parrain et marraine: Narcisse Audette et Anna Plante. — Mars 9: Joseph, Bernard, Gérard, Marie, fils de Ephrem Chicoine et de Régina Gagnon. Parrain et marraine: Joseph Chicoine et Exhérine Montfils.

Sépultures. — Mars 6: Noël Tarte, 71 ans, époux de Marie-Louise Pélouquin. — Mars 9: Héloïse Delisle, 61 ans, épouse de Eloi Beaudry. — Mars 9: Napoléon Hébert, 79 ans, époux de feu Anastasie Sicotte. — Mars 11: Florence Bonin, 31 ans, fille de feu Napoléon Bonin et de feu Malvina Laganière. — Mars 12: Joseph Archambault, 89 ans, époux de feu Marguerite Bélanger.

Christ-Roi

Naissance. — Mars 6: Pauline, Marguerite, fille de Wilfrid Lussier et de Marie-Ange Lussier. Parrain et marraine: Wilfrid Lussier et Rose-Anna Touchette.

TERME DE MARS

Le prochain terme de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe s'ouvrira au Palais de Justice de cette ville le 18 courant sous la présidence de l'hon. Juge J. C. Walsh, de Montréal.

Les causes inscrites actuellement au rôle sont les suivantes: O. Bouchard vs N. P. Dussault; J. A. Messier vs M. Meunier, J. C. Drolet vs H. Gladu, O. Morissette vs L. H. Marcotte, E. Benoit vs T. D. Bouchard, J. Cabana vs R. Desmarais, Millette vs J. R. Desrosiers & Opp., J. Blanchard vs A. Lambert, T. Adam vs Corp. de St-Liboire, S. C. P. vs Ward A. Tétreault vs I. Saurette, S. C. P. vs Lemonde, R. Bousquet vs J. C. Drolet, S. C. P. vs Bashaw, A. Charette vs M. Robert, Dame L. Dufresne vs M. Gauthier, H. Simon vs A. Courtemanche, H. Lussier vs C. Rousseau, Southern Canada Power vs Corporation Notre-Dame & Comm. d'Ecole, Dame L. Demers vs R. Pontbriand, J. H. Leroux vs J. E. Robert, P. Nassif vs A. Demers & Al; E. Beaugard vs E. Guyon, S. Ostiguy vs O. Lévesque, Dame C. Roy vs Dame L. Gérin, L. Thibault vs E. Thibault, H. Simon vs Cie Idéale, A. Laperle vs J. Comeau, A. Moras vs W. Hébert, T. Côté vs Dame C. Lafranchise, A. Moreau vs E. Ménard, O. Labonté vs J. M. Cantin, B. Plourde vs McArthur.

SEMINAIRE DE QUEBEC

Les Autorités du Séminaire de Québec ont décidé d'organiser une Association ou Amicale des Anciens élèves du PETIT SEMINAIRE de Québec. Longtemps désirée et réclamée cette association sera accueillie avec enthousiasme par les milliers d'anciens élèves.

Un comité d'organisation a été formé parmi les prêtres du Séminaire. Ce comité comprend entre autres membres les principaux officiers du Petit Séminaire.

Le comité étudie actuellement le texte d'une construction à proposer. Il organise, pour le mois de mai, une réunion des anciens qui devrait remporter un grand succès. Les anciens seront tenus au courant par la voix des journaux. (Communiqué)

FEU M. NAP HEBERT

Les funérailles de M. Nap. Hébert, décédé ici à l'âge de 79 ans, ont eu lieu en l'église de la cathédrale sous la direction de la maison V.-J. Mongeau.

La levée du corps fut faite par l'abbé Gaston Martel, vicaire, et le service funèbre fut chanté par le chanoine P.-N. Desmarais, euré. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Gaston Martel et Emilien Chagnon, tous deux vicaires.

Les porteurs étaient MM. Omer Flibotte, Alf. St-Jacques, Adolphe Champagne, W. H. Campbell, Jovite Sicotte et Jos. Campbell.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Wellie, Auguste et Alcide; son gendre, Adrien Campbell, MM. Gustave et Irène Borduas.

Dans le cortège l'on remarquait MM. Gustave et D.-I. Borduas, Conrad Sicotte, ses neveux, J. H. Marchand, le chef de Police Adjudant Bourgeois, Amédée Laeroix, Joseph Berthiaume, J. P. Campbell, Alfred Fontaine, J. Bazinet, L.-A. Morier, D. S. Davignon, Frank Dufour, Wellie Gagnon, L. Benoit, Léon Choinière, Albany Corbeil, Oscar Savary, Omer Prément, Jos. Mathieu, Jacques Turcotte, Hector Desnoyers, Victorie Caouette, Arthur Flibotte, Maurice Bourgeois, Dr J. L. H. Pagé, Jean Gladu, Gaston Ouellette, Rémi Daigle, Dr Desmarais, Jean Blanchard, Wilfrid Girouard, Prosper Philie, D.-N. Dupont, Lucien Gladu, J.-L. Cormier, Prosper Reeves, Ernest Benoit, Honoré Robert, J. Amyot, G. Laplume, et plusieurs autres.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils, Auguste et Wellie, de St-Pie de Bagot, Alcide, de Montréal, et Georges-Louis, de Saskatchewan; une fille, Mme Adrien Campbell, née Dorilla; ses soeurs, Mme Nicholas Sicotte, née Octavie, de St-Pierre, Man.; et Mme J. Loïselle, née Dorimène, de Winnipeg; ses beaux-frères, Jovite et Alfred Sicotte.

Tributs Floraux: — The National Breweries, département des ventes; Les hôteliers de Saint-Hyacinthe; M. Adjudant Bourgeois, M. et Mme Oscar Savary; Famille C. H. A. Campbell; un groupe d'amis dont MM. et Mmes Baraby, Côté, Durocher, Fontaine, Guillerie.

Télégramme: — M. et Mme H. Langlois, de Granby.

Offrandes de Messes: — MM. et Mmes D. N. Dupont, Jovite Sicotte, Allany Corbeil, Jean Blanchard, Gaston Ouellette, L. E. Breton, Léon Choinière, Alexandre Campbell, Hervé Campbell, J. M. Campbell; M. Alfred Sicotte et sa fille Alice, Mme Irène Plamondon, M. R. N. Trudeau, Wilfrid Girouard, Rémi Daigle, Famille Gustave Borduas, Famille W. H. Campbell.

Bouquets spirituels: — Le petit pensionnat de Lorette; Elèves de la 5ième de l'Académie Girouard; M. V. J. Mongeau, M. et Mme Conrad Sicotte. Témoignages de sympathie: — RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu; Sr Marie de la Visitation, des SS. C. R. de la Charité de Montréal, Sr Marie Yvonne Bonin, de Central Falls, Mme Edgar Massé, née Bernadette, de Ste-Hélène de Bagot.

Bouquets spirituels: Mlles Cécile Campbell, D. Mathieu, T. et J. Tremblay; Familles T. Leclerc et Adélaré Bonin; Mme L. Daigle; Les RR. SS. Grises de Montréal, Lussier, Camille Mongeau, M. Wellie Gagnon, Familles E. St-Onge, G. W. Lorange, C. A. Fortin; MM. et Mmes R. Lassonde, A. Régner, de St-Paul, J. A. L'Écuyer, de Montréal, Alp. Sansoucy, de Longueuil.

... GRATIS ... Exams de lampes - Batteries - Radios, à domicile si désiré, sans charge supplémentaire. POUR PAQUES... Choisissez dès maintenant votre... Radio... Combiné... Phonographe... Orthophonie... CONDITIONS TRÈS FACILES PAUL-EMILE GAUCHER 219 CASCADES, Tél. 36 ST-HYACINTHE

PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC

Avis aux Anciens

Tous ceux qui ont été élèves du Petit Séminaire de Québec, même pendant une courte période, sont instamment priés d'envoyer, le plus tôt possible, leur nom et leur adresse au comité d'organisation de l'Amicale. Adressez: L'abbé Jules Lefrançois, Séminaire de Québec.

CONDAMNE A NEUF MOIS

Un citoyen de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, Marcel Guertin, 24 ans, a été arrêté ces jours derniers pour avoir volé des poules et des dindes. Le prévenu a comparu devant le juge Emile Marin pour répondre de cette accusation. Il a plaidé coupable et fut condamné à neuf mois de détention à la prison commune du district.

FUNERAILLES DE Mlle FLORENCE BONIN

Les funérailles de Mlle Florence Bonin, décédée ici à l'âge de 31 ans, après une longue maladie, ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le R. P. F.-M. Gauvreau, O. P., vicaire de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J. B. O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Honorat Gendron et Alfred Lalime, respectivement chapelain et assistant-chaplain de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Les porteurs étaient MM. Lucien Hamel, Conrad Boissonnière, J. Labrecque, Armand Lussier, Joseph Chapdelaine et Oscar Lussier.

Le deuil était conduit par son beau-frère, M. Edgar Massé; ses oncles, MM. Adj. Laganière, Tréfilé Bonin, Henri Lussier, Charles Labrecque et Albert Bonin; ses cousins, MM. Antoine Deslauriers et Laurent Lussier.

Assistaient aux funérailles: Les Enfants de Marie de la Paroisse Notre-Dame du Rosaire; MM. et Mmes Edgar Massé, Ste-Hélène de Bagot, A. Laganière, de Montréal, Tréfilé Bonin, Charles Labrecque, Henry Lussier, Ste-Hélène, Antoine Deslauriers, Albany Bonin, Benoit Lemieux; Mmes L. Desmarais A. Lussier, L. Daigle, R. Vanasse, Montréal, L. Granger et J. Marchessault; Mlles Simone Laganière, Nashua, Yvonne Poulin, St-Flavien, Béatrice, Alice, Maria, Anna, Orise et Germaine Lussier, Philomène et Imelda Chapdelaine, Joséphine Drapeau et E. Ledue; RR. SS. de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe; RR. SS. St-Joseph; Mlles Antoinette et Germaine Daigle, A. et Hélène Gaboury, Vivianne Gaboury, E. Drapeau, Alida Aubin, MM. B. Labrecque, Armand, Conrad et Laurent Lussier, R. Drapeau, J. Chapdelaine, Oscar Lussier, R. Légaré, Lucien Hamel, et une foule d'autres.

La défunte laisse dans le deuil ses soeurs: Les RR. SS. Marie-Raphael des RR. SS. Dominicaines de Trois-Rivières, Saint-Fabien et Laganière, des SS. de la Charité de cette ville, les RR. SS. Réa Bonin et Thérèse Bonin, des SS. de la Charité de Montréal, Sr Marie Yvonne Bonin, de Central Falls, Mme Edgar Massé, née Bernadette, de Ste-Hélène de Bagot.

Bouquets spirituels: Mlles Cécile Campbell, D. Mathieu, T. et J. Tremblay; Familles T. Leclerc et Adélaré Bonin; Mme L. Daigle; Les RR. SS. Grises de Montréal, Lussier, Camille Mongeau, M. Wellie Gagnon, Familles E. St-Onge, G. W. Lorange, C. A. Fortin; MM. et Mmes R. Lassonde, A. Régner, de St-Paul, J. A. L'Écuyer, de Montréal, Alp. Sansoucy, de Longueuil.

Offrandes de Messes: Familles Adolphe Lussier, Adj. Laganière; Mlles Antoinette Daigle, J. Gaboury; Fraternité du Tiers-Ordre St-François; MM. et Mmes Alfred Bonin et Emile Blais; Mme J. Dubrulé.

Cartes d'Affaires Téléphone. 429 D R A. BEDARD Chirurgien-Dentiste HEURES DE BUREAU 9 hrs A. M. à 4 hrs P.M. Le soir par appointment 190, rue Girouard St-Hyacinthe. 12S-1931.

LOUIS A. TALBOT AVOCAT Conseil du Roi BUREAU: Edifice Banque Provinciale ST-HYACINTHE 10 mars, 1931

Tél. 105 D R A. PERREAULT Chirurgien de l'Hôpital Saint-Charles, Saint-Hyacinthe. HEURES DE BUREAU: 2 à 4 P. M. 7 à 9 P. M. 56, rue Ste-Anne ST-HYACINTHE. 4 mai 1931

Téléphone Bell 680 LOUIS BERNARD Entrepreneur Général MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR A l'entreprise ou à la journée. Spécialité: Orniches et Ornement d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garantit. 130, rue Laframboise St-Hyacinthe J. N. O.

MACHINE A SABLIER M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction. E. A. GENDRON, 244 Cascades, ST-HYACINTHE. J. N. O.

Achetez vos bois et charbon chez ST-PIERRE & LAROSE Rue du Grand Tronc Tél 264 ST-HYACINTHE QUE. 1 an—5 déc. 1931

Petites Annonces LOGEMENTS A LOUER Je pourrais louer le 1er février des logements livrables le 1er mai à raison de \$10.00 à \$40.00 par mois. S'adresser à: Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne St-Hyacinthe, Qué. J. N. O.

A LOUER Magnifique appartement chauffé à louer, pour bureau ou chambre, situé au No. 149 Cascades. S'adresser à Mme C. Théberge, 219 1/2 Cascades. Tél. 871. jno

PIANO A VENDRE Bon piano usagé, de marque américaine, sera vendu à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser à 1, rue Du Séminaire. 13-20-27m.

A VENDRE Ménage complet. S'adresser à M. Maxime Duquette, 72 Notre-Dame. 13-20m.

A VENDRE Un moulin à laver électrique, marque Blackstone. Aussi set de chambre s'adresser à M. Germain Bernard, 159 Rue Cascades. 13-20m.

A VENDRE Automobile de marque "Chandler" à vendre, peu usagé. S'adresser à 148 rue Héloïse. 6-13m.

VENDEUR DEMANDE Bon vendeur, pour faire aussi de la collection. Homme marié de préférence. S'adresser à J. E. A. Lacasse, gérant, 61a rue St-François. 13-20-27m.

AVIS La Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe recevra des soumissions pour une Annexe à l'Académie Prince de la Charité de Montréal, Sr Marie Yvonne Bonin, de Central Falls, Mme Edgar Massé, née Bernadette, de Ste-Hélène de Bagot.

—Est-elle grasse? Si elle est grasse? Lorsqu'elle va à cheval il lui faut trois chevaux.

COLONNES FEMININES

BEURRE ET FROMAGE

PRODUCTION DE 1930

Valeur estimée: \$23,481,287

Québec. — Le Bureau des Statistiques de la province de Québec vient de publier une estimation préliminaire de la fabrication du beurre et du fromage en 1930, dans les 1,351 fabriques de beurre et de fromage en opération, d'après les rapports reçus des inspecteurs de ces fabriques. Le nombre de fabriques se répartit comme suit: 663 de beurre, 469 de fromage et 249 fabriquant les deux produits à la fois ou tour à tour, suivant les saisons. Depuis un an, le nombre de fabriques aurait diminué de 38, dans la province.

Le nombre de vaches qui ont alimenté ces fabriques a été de 699,722, en comptant celles dont la production a servi à faire du beurre, dans quelques villes. En 1929, ce nombre était de 662,026, ce qui constitue une augmentation, en 1930, de 37,696 vaches dont le lait a été envoyé aux fabriques.

Le nombre de livres de beurre fabriqués a été de 62,146,851, comparé à 57,569,163 livres l'année précédente, soit une augmentation de 4,577,688 livres. La quantité de fromage fabriquée en 1930 a été de 33,874,035 livres, contre 35,157,871 l'année précédente, soit une diminution de 1,283,836 livres. Le prix moyen de vente du beurre, à la livre, a été, en 1930, de .295, et celui du fromage de .151, soit .088 sous de moins la livre pour le beurre et .022 sous de moins la livre pour le fromage, que l'année précédente.

La valeur totale du beurre vendu, en 1930, provenant des fabriques, a été de \$18,358,844, comparée à \$20,366,452, l'année précédente, soit une diminution de \$2,007,608 sur l'année précédente; la vente du

fromage a rapporté, en 1930, la somme de \$5,122,443, comparée à \$6,239,139 en 1929, soit une diminution de \$1,116,696, sur l'année précédente.

Les rapports des inspecteurs ont permis d'établir qu'il y avait, en 1930, dans la Province, 50 fabriques s'occupant exclusivement de l'expédition du lait et de la crème; 37 postes d'écrémage et 52,002 vaches qui alimentaient les fabriques faisant exclusivement l'expédition du lait et de la crème pour être consommés en nature.

Comme le dit le premier paragraphe de ce rapport, les chiffres publiés ci-dessus proviennent d'un état préliminaire transmis au Bureau des Statistiques par les inspecteurs de beurrieres et de fromageries. Ces chiffres pourront donner lieu à de légères modifications quand tous les cahiers contenant des statistiques détaillées auront été vérifiés définitivement. Toutefois, telles que présentées, elles fournissent un aperçu qui se rapproche d'assez près de la vraie situation.

LES VACHES LAITIÈRES

L'influence des aliments sur le développement et la production du lait.

(Notes des fermes expérimentales)

Les vaches sont-elles bonnes ou mauvaises à la naissance ou le deviennent-elles? Voilà une question souvent posée, et c'est pour pouvoir y répondre qu'une expérience a été conduite à la Station expérimentale de Cap Rouge, Qué.

On a choisi pour cette expérience deux bêtes jumelles, afin de réduire les risques d'erreur. L'une d'elles a été bien nourrie et elle pesait 785 livres juste au moment où elle mettait son veau au monde à

Les "Black Horses"

L'un des fameux étalons pur-sang de race percheronne, que la Brasserie Dawes met gratuitement à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour l'avancement de l'élevage, est

GARANT

(Importé de France)

Ce cheval superbe, qui aura bientôt trois ans, trait l'un des sujets les plus en vue de France, où il remporta les honneurs à l'Exposition de la Société Hippique du Perche, comme poulain d'un an et de deux ans.

C'est un cheval d'apparence magnifique, du type de trait à forte ossature et bien développé de partout, de taille et flancs sveltes, excellentes articulations, membres solides, paturons et pieds particulièrement bien conformés. Sa démarche est souple et franche, il est pacifique dans ses dispositions et remarquablement bien équilibré et musclé. C'est un animal qui promet les plus belles espérances pour sa progéniture.

Mensurations: hauteur, 16 mains 3"; taille, 7 pieds 1"; sous le genou, 10 1/2"; sous le jarret, 11 1/2". Poids, 1500 livres.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

Brasserie Dawes Montréal

2 ans et 22 jours; l'autre, mal nourrie; pesait 600 livres juste avant de délivrer son veau à l'âge de 2 ans et 83 jours. Il est évident que dans ce cas l'alimentation a exercé une influence sur le développement d'une génisse, et c'est là un point important, car il paraît généralement y avoir une relation assez étroite entre le poids des vaches laitières et la production.

La génisse bien nourrie a donné 11,392 livres de lait et 655 livres de matière grasse pendant les deux premières périodes de lactation, tandis que la génisse mal nourrie n'a rapporté que 3,767 livres de lait et 168 livres de matière grasse. C'est là peut-être un cas extrême, mais il semble que le moyen d'obtenir les résultats les plus avantageux est de bien nourrir, sans excès; si le pâturage est très bon ne donnez pas de grain; en d'autre temps, donnez tout le foin de trèfle que les vaches veulent consommer, ainsi que de l'ensilage et des racines lorsqu'il y en a, et une ration de grain de 2 à 3 livres par bête et par jour, suivant l'âge.

G. A. Langelier, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Cap Rouge, Qué.

LES COURS DE FERME

(Notes des fermes expérimentales)

En 1930 le Service des Stations de démonstration de la ferme expérimentale fédérale de Brandon a distribué un questionnaire sur les abords de ferme. Répondant à la question sur la tenue des cours de ferme, la majorité des cultivateurs ont déclaré que ces cours sont généralement négligés, qu'il en résulte des pertes sur bien des fermes, et qu'il suffirait de très peu de frais pour éviter ces pertes.

Tous les bons cultivateurs savent que la bonne tenue de la cour de ferme est très importante. L'attention nécessaire pour bien tenir la cour est en proportion de son étendue. Si la cour est trop grande, on y accumule souvent des tas de déchets. Il est donc sage de ne pas avoir une cour trop grande, et de l'entourer d'une clôture solide et commode. Trop souvent l'apparence de la ferme est gâtée et les vies des bêtes sont mises en danger par des clôtures démolies et mal construites. On perd beaucoup d'argent en laissant trainer des machines agricoles dans la cour jusqu'à ce qu'elles soient endommagées par les animaux, qui se blessent aussi souvent contre ces machines. C'est une sage économie que de mettre toutes les machines dans un enclos ou un abri spécial. On trouve trop souvent, en tas ou éparpillés autour d'une ferme, des morceaux de vieux fer, du bois, des planches portant des clous et d'autres déchets de ce genre. Il faut toujours les enlever, et lorsqu'ils ont disparu, on peut faucher l'herbe et les mauvaises herbes qui donnent à la cour une apparence si négligée. Le drainage est aussi très important. Une cour mal drainée porte des flaques d'eau stagnantes où se multiplient des myriades d'insectes portant des germes de maladies, et les puits situés dans ces cours se contaminent et propagent la maladie. Il s'agit de niveler, de graver, et de drainer la cour. Toutes ces améliorations



A 20 ANS

TOUT *sauf* L'EXPERIENCE



A 60 ANS

RIEN *sauf* L'EXPERIENCE

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

Siège social • TORONTO, CANADA

J. A. BELANGER REPRESENTANT EN VILLE

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année ... \$1.50

Ailleurs au Canada ... 1.00

3 Cts le Numéro

En vente chez MM. Edouard Dupont, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE TRANSPORT AU MONDE

ACHETEZ VOS BILLETS

Chez **A. DAUNAIS**

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Daunais accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

MINARD'S

Rien ne gâle le!

MINARD

Pour les pieds enflés, cors, maux de dents, coups de soleil, contusions, piqûres d'insectes et l'ankylose.

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

GRATIS

MONTE-DRA CELET POUR DAME OU MESSIEUR POUR LA VENTE DE 15 BOUTELLES DE PARFUM A 10 CENTS.

INCLUSE DE PERLES JOLIES SABLES A SERA DONNE A SERA LE VENDRE LES QUATRE BOUTELLES DANS LE JOUR.

BEAUCE SPECIALTY CO.

BOITE POSTALE 510 BEAUCE JONCTION, QUE.

VERITABLE AUBAINE

A VENDRE

Fontaine - Soda — Tables avec dessus en Vitoline pour hôtel ou restaurant — Caisso enregistreur — Etc., Etc.

S'adresser au CLAIRON, Tel. 143 jno

BUREAU DE PLACEMENT

SAINT-VINCENT DE PAUL

Avez-vous besoin d'une femme de journée, servante, bonne d'enfants, journalier, homme de métier, gardien, etc? S'adresser: J. O. Gareau, 45 Laframboise, Ville. TEL 84 Janvier-Février-Mars

CANADIEN NATIONAL

Pour BILLETS et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville, 37 Laframboise.

1898 FEVRIER 1898

Depuis 1898, a joui d'une popularité croissante. Maintenant la plus grande vente de tous les Gins au Canada.

Le Gin Canadien "GENEVA" authentique.

Fameux depuis plus de 30 ans.




DANS la plupart des cas, la préférence accordée aux produits canadiens est méritée. Les produits canadiens sont très souvent au premier rang. Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or, par exemple, est d'emblée, depuis plus de trente ans, par son goût et sa pureté, à la tête de tous les produits du genre dans le monde entier.

Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or est fait par des ouvriers canadiens dans des distilleries qu'exploite seul le capital canadien.

10 onces \$1.10
26 onces \$2.55
40 onces \$3.65

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

DISTILLERIES BERTHERVILLE, P. Q. DISTILLATEURS DEPUIS 1898 BUREAUX: MONTREAL, P. Q.

"Que devait-elle faire?"



Jacques n'était pas bien depuis une couple de jours... mais rien de grave en apparence—cet après-midi il fallut mander le médecin... l'hôpital demain... une légère opération, mais il valait mieux ne pas tarder.

Que devait-elle faire? Il lui fallait accompagner Jacques... mais il y avait bébé. Si seulement maman était ici mais il était trop tard pour lui écrire; elle ne recevrait pas sa lettre à temps.

Puis elle pensa au téléphone. En deux minutes elle parlait à sa mère. Oui, celle-ci pouvait prendre le rapide du soir — elle arriverait vers huit heures.

Quel soulagement! Maintenant elle pouvait s'occuper de ses préparatifs pour demain. Le téléphone avait tranché la question. Et son appel téléphonique lui avait coûté moins d'un dollar.

Les taux du soir des appels entre postes (à l'impôt qui) sont maintenant en vigueur à 7 p.m. Les taux de la nuit commencent à 8.30 p.m. Vous accélerez le service en donnant à "Longue Distance" le numéro du poste éloigné. Si vous ne connaissez pas ce numéro "Information" le cherchera pour vous.



tions ne coûtent que peu de chose et elles facilitent le travail de la ferme, elles protègent la santé des gens et des bestiaux et augmentent la valeur foncière de la ferme. L'emploi d'arbres comme brise-vent est également important au point de vue économique. Les brise-vent placés à bonne distance empêchent la neige de s'entasser dans la cour et brisent la force des tempêtes. On a dit qu'un bon brise-vent autour de la cour de ferme adoucit les rigueurs de l'hiver, tout autant que si la ferme était transportée à trois cents milles au Sud. Enfin, les bâtiments soigneusement tenus et bien peints, rehaussent beaucoup l'apparence de la cour de ferme.

D. A. Brown, Ferme expérimentale fédérale, Brandon.

Le ton citron vert

C'est le dernier jaune à la mode; on le porte le soir. Ne dites donc pas Charterouse ou serein, mais bel et bien citron vert, quoiqu'il soit exactement l'un de ces jaunes-là qu'il réalise. Mais c'est bien plus poétique et puis cela vous a un petit goût acidulé qui séduit!

Les encolures drapées

Nombre d'encolures, à nos robes d'après-midi, surtout, sont drapées en fichu, par devant. Le mouvement du tissu prend aux coutures d'épaules. L'ampleur obtenue le note au milieu du devant sur la gorge, ou bien on ramène cette ampleur vers une épaule et on retient le tissu ainsi drapé par une boucle de bijouterie.

—Comment trouves-tu mon portrait?

—Il me semble qu'il n'est pas très naturel. Le repos de la bouche, hum — enfin si tu l'aimes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'INDUSTRIE DU SUCRE D'ÉRABLE

Qualité améliorée par les procédés modernes — Québec est le principal producteur

Les jours ensoleillés de mars amènent la première récolte de la nouvelle année, celle de la sève d'érable et de ses produits si appréciés. Autrefois, la fabrication du sucre d'érable était tout un événement chez nos cultivateurs. La production ne servait qu'à la consommation domestique et l'on songeait peu à l'alimentation des marchés étrangers. Les procédés de cuisson à l'air libre dans de grands chaudrons ne différaient guère alors de ceux employés par les Indiens à une époque plus éloignée et produisaient souvent un sirop à couleur foncée et à saveur forte. Bien qu'aujourd'hui encore "faire le sucre" à l'ancienne mode donne lieu à des veillées de réjouissances en plein air, en dépit des petits inconvénients inhérents à la saison, l'industrie a subi, dans son ensemble, des modifications remarquables durant les 30 ou 40 dernières années.

Au cours du présent siècle, la fabrication des produits de l'érable a été organisée et soumise à des procédés méthodiques: emploi d'outillage réduisant la main-d'œuvre, élimination plus complète des déchets, expansion des marchés, amélioration de la qualité, adoption de méthodes coopératives, encouragements par l'établissement d'agences gouvernementales et de mesures législatives. Cette industrie ne se pratique que dans les quatre provinces de l'Est, mais plus particulièrement dans le Québec et l'Ontario. Le dernier recensement indiquait que 50,000 cultivateurs et spécialistes s'y adonnaient et qu'environ 8,000,000 d'érables étaient annuellement entaillés. Sur ce total, 85 p. c. appartenaient au Québec, 14 à l'Ontario et 1 aux provinces Maritimes. Le Québec fournit pour sa part neuf dixièmes du sucre et trois quarts du sirop d'érable fabriqués au Canada.

Sous le rapport de la quantité de sève et des prix obtenus, 1930 a été une bonne année moyenne.

Pour le Canada le sucre figure pour près du tiers de la production totale et le sirop pour deux tiers. La production de sucre d'érable varie d'année en année presque en raison directe des prix du sucre de canne. Ainsi 1921, année de pénurie de sucre de canne, a vu la plus forte production de sucre d'érable du siècle, tandis qu'en 1929 et 1930, période durant laquelle les prix du sucre de canne ont constamment baissé, le rendement des érablières a décliné en moyenne de 22 pour cent.

Grâce à l'existence de réserves encore inexploitées, l'industrie du sirop d'érable est susceptible de prendre une plus grande expansion. On estime que l'exploitation n'a pas atteint jusqu'ici plus du quart des érables canadiens. Les meilleures chances d'étendre l'industrie se trouvent sans doute dans l'existence de vastes forêts du domaine public dans l'Est du pays, et en 1929, quelque quatre-vingts per-

mis ont été octroyés pour l'exploitation d'érablières de la Couronne.

Le Service Forestier du ministère de l'Intérieur estime que les peuplements d'érables à sucre comptent environ 60,000,000 d'arbres. Les statistiques établissent que chaque sujet entaillé produit en moyenne chaque année deux livres et demie de sucre. Si l'on suppose qu'au moins un tiers des peuplements peuvent être facilement exploités, il est raisonnable de compter que la production annuelle pourrait atteindre 50,000,000 de livres. Les deux autres tiers constitueront donc une vaste réserve pour l'expansion future de cette intéressante industrie.

L'APICULTURE

Son expansion au Canada

Le miel canadien très apprécié sur les marchés mondiaux — Quelques faits intéressants

Le plus petit représentant de la grande famille de nos animaux domestiques, l'abeille, a rapidement pris au Canada une importance considérable. En 1930, année où l'on a compté plus de 100,000 ruches, la production du miel, le rendement total de nos ruchers s'est élevé à pas moins de 31,169,635 livres valant \$3,428,659.85.

On ignore au juste l'époque à laquelle les abeilles ont été acclimatées avec succès au Canada. Un observateur signalait en 1749 que les essais d'implantation avaient échoué et il en attribuait la cause à la rigueur des hivers. Toutefois les pionniers de la colonisation ne devaient pas se laisser rebuter par les insuccès des débuts, et vers le milieu du siècle suivant, l'apiculture avait pris racine dans les provinces Maritimes, et probablement aussi dans le Québec, car, selon M. Vaillancourt, les statistiques agricoles de cette province pour l'année 1870 indiquent que sa production de miel atteignait 648,000 livres. Depuis lors, l'apiculture a pris une rapide expansion dans l'Ontario et le Québec, mais elle a été plus lente dans la Colombie-Britannique et les provinces Maritimes. Les provinces des Prairies n'ont pas suivi sérieusement ce mouvement avant 1920, mais depuis lors, l'apiculture y a pris un développement extraordinaire, particulièrement au Manitoba dont la production est passée de 903,000 livres en 1923 à 10,110,128 livres en 1930.

La production de miel est maintenant devenue au Canada une véritable industrie. Pratiquée pendant longtemps comme accessoire, ce n'est que depuis quelques années que l'apiculture suit une marche scientifique.

La quantité de miel produite dans tout le Canada est sujette dans une grande mesure aux conditions atmosphériques, mais les difficultés principales auxquelles les apiculteurs canadiens ont à faire face, c'est-à-dire l'hivernage, les maladies et l'essaimage, graduellement vaincues par l'application de méthodes scientifiques établies grâce aux recherches approfondies effectuées sur l'initiative du gouvernement fédéral et des

administration provinciales. Antérieurement à 1920, tout le surplus de la récolte ontarienne et québécoise était expédié aux provinces de l'Ouest où il trouvait un écoulement facile, mais dès que ces provinces, le Manitoba en particulier, eurent commencé de produire du miel en grande quantité, l'Est canadien se vit dans l'obligation de trouver de nouveaux débouchés. Depuis 1924, le Canada a expédié du miel en quantités variables au Royaume-Uni, en Hollande, en France et en Allemagne.

Par suite de la grande variété de couleur et de saveur des miels canadiens, il avait été impossible de maintenir l'uniformité dans la qualité du produit destiné à l'exportation sans l'adoption de quelque classification et sans inspection. L'attention du gouvernement fédéral fut attirée sur ce fait il y a quatre ans, immédiatement après que les producteurs de l'Est eurent décidé d'étudier la question de placer leurs produits sur les marchés européens. Des demandes furent adressées au gouvernement fédéral à l'effet que tout miel destiné à l'exportation devrait être inspecté avant l'expédition. Un système d'inspection a donc été établi grâce auquel le produit canadien a pu faire des progrès considérables sur les marchés du Royaume-Uni. Ceci ressort des prix obtenus, car ils ne sont inférieurs qu'à ceux du miel de la Nouvelle-Zélande dont la classification avait été rendue obligatoire plusieurs années auparavant.

L'accroissement de la demande de miel canadien de qualité uniforme dans les Îles Britanniques ressort du fait que nos expéditions vers la métropole sont passées, de 509,755 livres qu'elles étaient en 1926, à 1,213,229 livres en 1929.

En 1925, la production totale des ruchers canadiens était de 19,324,978 livres, tandis que l'année dernière qui n'était qu'une année normale — récolte pauvre dans l'Est et bonne dans l'Ouest — elle atteignait 31,169,635 livres.

La production en livres était ainsi répartie entre les diverses provinces: île du Prince-Édouard, 10,000; Nouvelle-Écosse, 63,731; Nouveau-Brunswick, 100,000; Québec, 5,500,000; Ontario, 12,000,000; Manitoba, 10,110,128; Saskatchewan, 685,551; Alberta, 1,578,900; Colombie-Britannique, 1,121,325. On parle avec admiration de l'abeille travailleuse, mais combien peu de gens se rendent réellement compte de la somme prodigieuse d'énergie qu'elle dépense pour récolter son nectar. Combien de personnes, assises à leur petit déjeuner, s'arrêtent à songer qu'il a fallu le travail de toute une vie d'abeille pour emplir le pot de miel dont elles vont faire leurs délices? Le poids d'une abeille équivaut à environ un cinq-millième de livre et à chacun de nos voyages elle transporte à peu près la moitié de son propre poids de miel, de sorte qu'elle est obligée d'en faire une dizaine de mille pour récolter une livre de ce nectar. Celui-ci perd environ la moitié de son poids par l'évaporation, et comme chaque trajet d'aller et retour représente en moyenne une distance de deux milles, il est évident que chaque ouvrière doit parcourir au moins quarante mille milles pour qu'un pot de seize onces puisse figurer sur notre table. A déployer tant d'efforts, la vie moyenne des abeilles n'est que de six semaines en été. Celles qui naissent après la période de grande activité vivent environ sept mois.

Préparé à la demande du Dr J. H. Grisdale, Sous-Ministre de l'Agriculture, par M. C. B. Gooderham, Apiculteur du Dominion.

DECISION IMPORTANTE

Une oeuvre patriotique à encourager

Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, vient de prendre une décision importante pour le relèvement colonisateur et agricole du Manitoba, en envoyant M. l'abbé J. A. Sabourin, curé de Saint-Pierre Joly pour aider aux Missionnaires-colonisateurs du Canada à organiser un mouvement de colonisation vers certaines régions de la province manitobaine.

Ce qui a décidé Sa Grandeur à prendre cette détermination en ces temps difficiles, en même temps que d'être utile à ses compatriotes,

T'a pas ?



dites simplement - "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

QUAND DE MEILLEURS AUTOS SERONT CONSTRUITS—McLAUGHLIN-BUICK LES CONSTRUIRA

Advertisement for McLaughlin-Buick cars. Features the text 'Silencieuse TRANSMISSION à ENGRENAGES SYNCHRONISÉS et l'Arbre Propulseur dans un Tuyau dans TOUS les modèles du Huit par McLAUGHLIN-BUICK'. It describes the car's features like the transmission and engine, and lists the price as \$1290. The dealer is H. A. PAGNUELO at 85 Rue Casades, St-Hyacinthe, Qué.

c'est la situation particulière où se trouvent certaines paroisses organisées du Manitoba où se rencontrent de vastes terrains que les municipalités vendent pour le montant de taxes municipales impayées depuis quelques années. Durant la guerre, même avant et de suite après, des spéculateurs, des Américains pour la plupart, achetèrent à gros prix de larges espaces de terre au Manitoba en vue de les revendre encore plus cher. Ces terres sont de bonne qualité, mais ils n'y firent jamais de culture. Ils gardèrent ces terrains en vue seulement de les revendre avec de gros profits. La baisse du prix des blés fit aussi baisser le prix des terres. Les spéculateurs ne purent les revendre. Ils commencèrent par négliger de payer en temps les taxes municipales et scolaires. Finalement ils s'abstinrent de payer des taxes pour ces propriétés qui, n'étant pas cultivées, rapportaient rien. Plus-

sieurs de ces compagnies de spéculateurs en terre firent faillite. Les municipalités offrent en vente aujourd'hui ces terres pour le prix des taxes impayées. Ces terres se vendront dans les environs de \$2, 5, et \$8, l'acre. Et Sa Grandeur Mgr. Béliveau voulant faire bénéficier ses compatriotes des avantages exceptionnels offerts par la vente de ces terres dépêche l'un de ses curés qui connaît le mieux cette région pour aider ceux des nôtres qui voudraient profiter de ces avantages. M. le curé Sabourin qui est arrivé à Montréal le 28 février dernier s'est retiré au bureau des Missionnaires-colonisateurs du Canada, 520 rue Richemond, où il recevra ceux qui désireraient des renseignements sur ces terres manitobaines, dans des paroisses canadiennes, offertes à des conditions exceptionnelles. M. le curé Sabourin espère retourner au Manitoba avec un premier groupe le 18 mars prochain.

Advertisement for Confederation Life Association. Title: 'Nous Vous Garantissons un Chèque Mensuel Votre Vie Durant'. It describes the benefits of the association, including monthly payments and life insurance. The association is based in Toronto, Canada, and is led by W. CHAPDELAINE, Gérant, at ST-HYACINTHE.

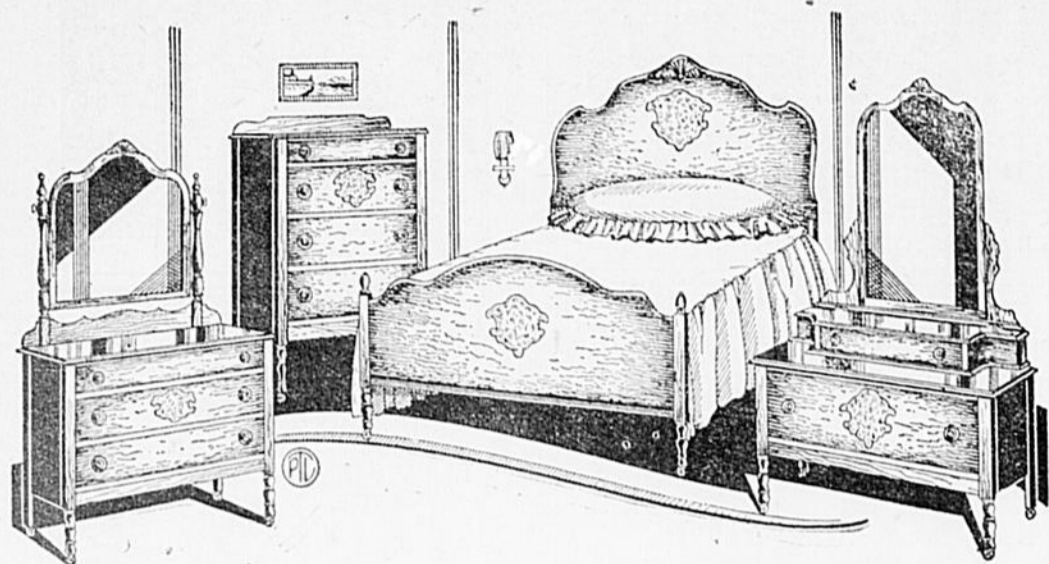
Advertisement for SIROP de MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND. It promotes the product as a source of nutrition and energy, stating 'Si vous aimez un sirop plus épais et plus sucré ACHÉTEZ le BENSON'S GOLDEN... Vous obtenez une NUTRITION SUPÉRIEURE pour MOINS D'ARGENT en servant -'. The manufacturer is The CANADA STARCH CO., Limited, MONTREAL.

ANNONÇANT LA GRANDE VENTE PROVINCIALE "LEGARE"

Les Plus Bas Prix encore vus dans l'histoire du Commerce de Meubles

JUGEZ-EN
Par ces
EXEMPLES

Nous vous conseillons de ne pas tarder à faire votre profit des bas prix sensationnels qui vont prédominer durant cette grande vente dont l'ouverture aura lieu le 13 Mars. Nous vous prions de bien vouloir examiner attentivement la circulaire attrayante qui vous sera distribuée prochainement.



Une Valeur Extraordinaire

Quatre Meubles - Tel qu'illustré

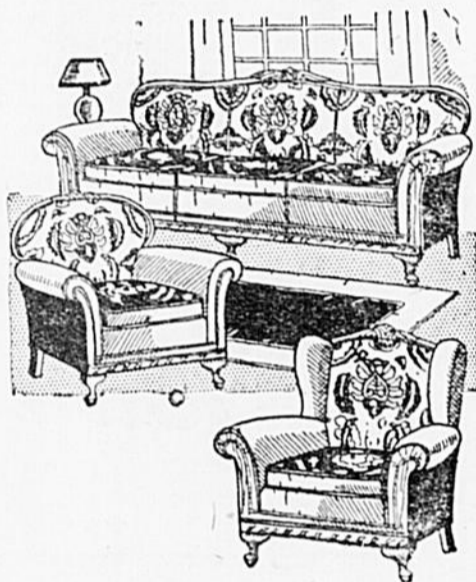
Tel qu'illustré. Une nouvelle création en ameublement de chambre; riche fini noyer, comprenant: Bureau, Vanité "Hollywood", Commode et Lit double. Les quatre morceaux à ce bas prix extraordinaire.....

\$69.95

Extra!

Chesterfield et 2 Fauteuils

Un charmant modèle Kroehler de trois morceaux recouverts en Mohair couleur bleu ou taupe. Coussins reversibles avec Frisette sur un côté. Une aubaine à



Une Incroyable Aubaine

NEUF MEUBLES - Tel qu'illustré

Exactement tel qu'illustré. Un mobilier de Salle à Manger dans un superbe fini noyer antique, comprenant: Buffet, Vitrine à porcelaine, Table extensible, 5 Chaises et Fauteuil. Au plus bas prix.....

\$69.

Extra!

Chesterfield et 2 Fauteuils

Un nouveau et gracieux mobilier pour votre salon. Trois morceaux recouverts en Mohair bleu ou taupe, avec coussins reversibles. Ne manquez pas cette aubaine.....

GRAND SPECIAL
SOLIDE BERCEUSE

Jolie berceuse dans un beau fini avec siège en jonc. Forte construction en bois dur. Voir ce spécial c'est vouloir l'acheter au bas prix de



\$2.79



Grand Special
Chaise de Cuisine
Fini Chêne Doré

Tel qu'illustré. Solidement construite et proprement finie. Offerte à un prix spécial, à seulement au même client. Vendez sans tarder.

.56

\$79. P.T. LEGARÉ \$107.

Angle des Rues St-François et St-Antoine

SEULEMENT \$15.00 PAR TONNE

Anthracite donnant plus de chaleur et moins de cendres qu'aucun autre combustible.

Nettoyez vos feux tous les quinze jours et vous n'obtiendrez pas plus d'un "casseau" de cendres.

ANTHRACITE RUSSE

S'adapte à tous genres de poêles et de fournaies.

Essayez-le maintenant alors qu'il fait froid --- Vous l'exigerez l'année prochaine.

Parlez-en à ceux qui en font usage.

ST-PIERRE & LAROSE

Distributeurs Exclusifs

RUE DU GRAND TRONC

TELEP 264 HONE

SAINT-HYACINTHE, P.Q.